



IMPACT BUSINESS

LE MAGAZINE DES ECONOMIES AFRICAINES

www.mag-impactbusiness.com

N° 002 FEVRIER 2025 ■ 5 000 FCFA



Togo

Que sont devenues les Nanas Benz?

Endettement massif :
Le piège de l'Afrique
dépendante

**Transport aérien : Qui
contrôle le ciel africain?**

**PORTEO S.A en charge
de la construction du
Data Center du Gabon**



“La synergie de nos compétences à votre service”



GUICOPRES BTP
INFRASTRUCTURES
ROUTIERES ET BATIMENT



KAKANDE INDUSTRIE
AGRO-INDUSTRIE
MINES



GMI
NEGOCE ET COMMERCE
INTERNATIONAL



NALOU TRANSIT
LOGISTIQUE,
TRANSIT ET FRET

KAKANDE IMMO
PROMOTION IMMOBILIERE
GESTION PATRIMONIALE

CONSTRUISSONS ENSEMBLE NOTRE AVENIR



BP: 2150 Kagbelen plateau Commune de Kagbelen Conakry Republique de Guinee



www.groupe-guicopres.com info@groupe-guicopres.com +224 655 44 00 00



FORMULAIRE D'ABONNEMENT MAGAZINE



COORDONNÉES

NOM : PRENOM :

ENTREPRISE OU ORGANISATION :

ADRESSE : VILLE :

EMAIL : CONTACT :

ABONNEMENT

Un an (12 numéros): 55 000 FCFA (84 Euros) Deux ans (24 numéros): 110 000 FCFA (168 Euros)

Abonnement multiple d'un an (12 numéros):

(Fournir la liste des adresses des destinataires s'il ne s'agit pas d'un envoi groupé)

55.000 FCFA (84 Euros) _____ abonnements, soit un montant de : _____ FCFA (..... Euros)

Commande d'un numéro : 5000 FCFA (8 Euros)

Envoyez cette fiche d'abonnement en précisant votre mode de règlement

Téléphone : +229 01 97 30 43 83

Adresse : Maro militaire, rue 203, proche Bâtimat, Cotonou, Bénin

Email : contact@mindo-consultants.com

IMPACT BUSINESS EST ÉDITÉ PAR MINDO CONSULTANTS



Sommaire



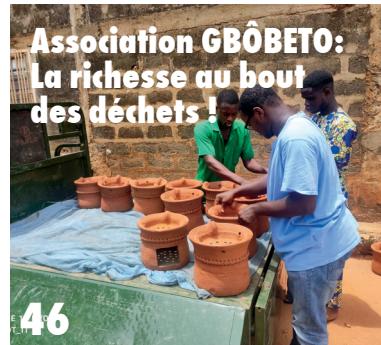
11

Endettement massif : Le piège de l'Afrique dépendante



16

Enko Education: 24 millions de dollars pour couvrir l'Afrique



46

Association GBÔBETO: La richesse au bout des déchets !

05 Éditorial

06 En hausse

09 En brèves

Développement

19 Gabon : La relance en béton du BTP sous la transition militaire
22 Togo : Que sont devenues les Nanas Benz ?

Tableau de Bord

29 Priorité santé...

Champions du mois

31 MAMADOU DIAGNA NDIAYE : Au service du soft power africain
33 SANI YALO : L'empire de la discrétion

Grand Angle

35 Ahoua Don Mello : «Les BRICS sont le contrepoids de l'Occident»

Industrie et Mines

38 Exportations d'armes en Afrique : Voici les cinq pays africains les plus gros clients de la France
40 Côte d'Ivoire : Le potentiel minier se découvre
42 Exploitation aurifère en Côte d'Ivoire : Une kyrielle de taxes pour renflouer les caisses de l'Etat
45 Société minière de Bakwanga : 50 milliards de dollars pour relancer la production du diamant

RSE & Développement Durable

47 Association GBÔBETO : La richesse au bout des déchets !

Banques et Finances

49 Forum économique mondial 2025 : L'Afrique valorise son potentiel de croissance grâce à la ZLECAF
51 Taux directeur de la BCEAO : Une stabilité rassurante mais insuffisante pour les investisseurs
53 Agence auxiliaire de la BCEAO à Kayes : Un coup de pouce à la Vision 2063 du Mali
55 Désengagement de Société Générale des banques en Afrique : Qui pour reprendre le flambeau ?

Port et Aéroports

58 Transport aérien : Qui contrôle le ciel africain ?

Tech. Communication/ Médias

63 Me René Bourgoin, Président de la HACA : « L'audiovisuel ivoirien, un impact significatif sur l'économie »

Publi-reportage

66 Numérique : PORTEO S.A en charge de la construction du Data Center du Gabon

Agriculture

67 Sénégal : Production record d'oignons et défis multiples

Zone Franche

70 Justice et business...

Administration / Marketing

Président Directeur Général
Léon Anjorin KBOUDE

Conseiller Spécial
Noël YAO

Chargée de clientèle
Séphora Laurie ADOMOU

Responsable Commerciale
Adriana YEHOUENOU

RÉDACTION

Directeur de la Publication
Mamadou Lamine DIATTA

Directeur des Rédactions, Chargé des Suppléments
Josué Blaise MBANGA KACK

Directeur Éditorial
Eric CHINJE

Conseiller Editorial
Jean Victor NKOLO

Rédactrice en Chef

Ronie Floride AGAMMA

Secrétaire de Rédaction
Jesdias LIKPETE

Direction artistique / Maquette
Isidore Cossi AZA

IMPACT BUSINESS est édité

par
MINDO CONSULTANTS,
imprimé à 10.000 exemplaires

Tél : 00229 0197304383
Whatsapp : 0033 651154655
Maro militaire, rue 203,
proche Bâtimat, Cotonou



Éditorial

Par Mamadou Lamine DIATTA



Rééquilibrer les relations France-Afrique

Entre la France et son ancien pré-carré africain, c'est plus que jamais le refrain du célèbre artiste Serge Gainsbourg : « Je t'aime moi non plus ».

Des relations tumultueuses, passionnées, voire passionnelles. Mais il subsiste toujours ce marqueur indélébile : nous sommes évidemment inséparables au regard des liens historiques et fraternels tissés parfois au prix du sang versé de part et d'autre. Comme dans cet épisode malheureux de Thiaroye 44, marqué par la mort atroce de tirailleurs uest-africains tout juste rapatriés du front. Au point d'arracher un geste historique au président Emmanuel Macron qui a enfin reconnu et nommé le vocable, jusque-là chuchoté, de « massacre ». C'était fin novembre 2024.

En franchissant gaillardement et courageusement ce pas décisif, le leader français expiait les torts du pays de Marianne en apportant par ricochet cette catharsis nécessaire à la purification de ces drames sociaux qui ont jalonné l'histoire mouvementée entre l'Hexagone et l'Afrique.

Aujourd'hui, malgré plusieurs pansements administrés pour soulager de profondes blessures et relancer des relations qui se consolident avec le temps, le Mali, le Burkina et le Niger ont cru bon de protester avec véhémence pour rompre, quelque part, le cordon ombilical qui les relie à la vieille nation occidentale connue pour la robustesse de son agriculture, sa gastronomie exquise, son système de transport éprouvé ou encore son statut de puissance aéronautique et spatiale. Ces trois États, qui ont jugé utile de se regrouper autour d'une organisation dénommée « Alliance des États du Sahel (AES) », semblent faire des émules, d'autant que le Togo de Faure Gnassingbé a récemment fait part de sa ferme volonté de les rejoindre. Autant dire que ces dirigeants uest-africains incarnent actuellement la ligne dure de ce « sentiment anti-français » qui

flotte dans l'air dans certains pays du continent.

Finalement, il semble que c'est le souverainisme économique prooncé par le Sénégal du tandem Diomaye-Sonko qui s'impose comme la ligne médiane, en ce qu'il promeut urbi et orbi un rééquilibrage des relations économiques entre la France et les pays africains en général, le Sénégal dans le cas d'espèce. Une approche horizontale, en droite ligne de l'esprit « win-win » en vigueur dans le monde complexe des affaires. Du réalisme de haut vol, surtout que l'Afrique a encore besoin de la France et vice-versa. Et puis, tout ce qui est excessif est insignifiant !

Cela dit, le géant européen a déjà fait preuve d'un redéploiement géostratégique intelligent dans sa diplomatie économique en se rapprochant depuis quelques années de ces pays anglophones qui tirent la croissance du continent, à savoir le Nigeria, l'Afrique du Sud et même le Rwanda avec l'élection de Mme Louise Mushikiwabo au poste emblématique de Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). La présence en Tanzanie et en Ouganda dénote également la vitalité de cette nouvelle stratégie de diversification des partenaires africains, sans oublier le renforcement et la consolidation des relations séculaires et cordiales avec le Maroc qui s'affirme d'ailleurs comme le navire-amiral et le chouchou du pays de Molière sur le continent.

Les enjeux sont innombrables, d'autant qu'à ce jour, pas moins de 6 000 entreprises françaises sont implantées sur le continent dit « de l'avenir », en drainant un chiffre d'affaires de 100 milliards d'euros. On comprend alors la généreuse appréciation d'Étienne Girois, président du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), qui disait récemment avec d'emphase : « L'Afrique reste l'un des derniers pôles de croissance au monde ». Sans commentaire !



Mark Alexandre Doumba : Une expertise au service du Gabon

Dans le remaniement intervenu le mercredi 15 janvier 2025, le président de la transition gabonaise a fait confiance à la jeunesse pour le ministère de l'Économie et des Participations. À 37 ans, Mark Alexandre Doumba, entrepreneur et économiste, ancien directeur général de ClikAfrik Group et diplômé de Harvard, succède à Mays Mouissi. Titulaire d'un Bachelor en finance de la George Washington University, d'un Master en gestion de la London School of Economics et d'un Master en administration publique de la Harvard Kennedy School, Mark Doumba est le fils d'Emile Doumba, ancien ministre des Finances sous Omar Bongo. Jeune intellectuel brillant et soucieux d'impacter, il a rédigé des contributions stratégiques et pointues sur le développement économique africain à travers l'Africa Policy Journal à Harvard. « Sa position de Fellow au Center for Development and Entrepreneurship du Massachusetts Institute of Technology (MIT) lui a permis de développer une expertise approfondie sur les problématiques de croissance et d'innovation en Afrique », lit-on dans les médias à l'annonce de sa nomination. Le nouveau ministre de l'Économie et des



Participations devra relever des défis complexes dans un contexte de transition politique et d'enjeux économiques majeurs. Le Gabon, bien que doté d'atouts importants pour développer une économie résiliente, doit moderniser son appareil productif, attirer de nouveaux investisseurs nationaux et internationaux, mobiliser les ressources nationales et extérieures et réussir le pari de la digitalisation.

Assietou Sylla Diouf : Une pionnière de la gouvernance financière mondiale



Bien connue dans le milieu des finances en Afrique, Assietou Sylla Diouf devient la première femme africaine et la première représentante de l'Afrique francophone à intégrer le conseil d'administration de la Fondation IFRS (International Financial Reporting Standards Foundation ou IFRS Foundation, en anglais). Cette nomination met en avant son expérience unique et sa contribution à l'impact global. Actuellement Directrice Générale de VaxSen, une filiale de l'Institut Pasteur de Dakar, Assietou

Sylla Diouf joue un rôle clé dans la distribution de vaccins à travers l'Afrique et le monde. Par le passé, elle a occupé le poste de Directrice financière chez Gavi, l'Alliance du Vaccin, où elle a assuré une gestion financière rigoureuse et collaboré avec des agences des Nations Unies ainsi que des banques de développement. À travers sa nomination au conseil d'administration de la Fondation IFRS, Assietou Sylla Diouf apporte une expertise précieuse en matière de gouvernance financière, de gestion des risques liés à la durabilité et à la santé mondiale, des domaines essentiels pour l'avenir des normes comptables internationales. Rappelons que Mme Diouf a occupé le poste de Directrice de la programmation, du budget, des finances et de la comptabilité à l'Union africaine, où elle a supervisé l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et joué un rôle crucial dans les réformes institutionnelles. Dans le secteur privé, elle a occupé des postes de direction dans des institutions financières panafricaines et internationales. Elle est également membre du Comité de pilotage du Reporting financier international pour les organisations à but non lucratif (IFR4NPO).



EN HAUSSE !

Maryse Lokossou : Une architecte du financement public au Bénin

C'est en juillet 2023 qu'elle a pris les rênes de la Caisse des Dépôts et Consignation du Bénin. À la tête de cet organisme sous tutelle du ministère de l'Économie et des Finances, elle vise à faciliter l'accès au financement tant pour les entreprises que pour les projets stratégiques de l'État et des collectivités territoriales. Elle œuvre activement à la transformation structurelle de l'économie nationale en réalisant les mandats confiés par l'État et en développant les secteurs économiques clés. Figure d'envergure et intellectuelle respectée dans le cercle des décideurs d'Afrique de l'Ouest, la Béninoise a connu une ascension professionnelle fulgurante ces dernières années. Après ses débuts chez BNP Paribas Fortis et Atos, elle a occupé le poste de cheffe de projet Application États Réglementaires Groupe (ERG) de production des réglementaires pendant presque sept ans. En 2017, Maryse Lokossou est nommée conseillère technique aux financements internationaux au sein du cabinet du ministre de l'Économie. Trois ans plus tard, elle devient directrice de cabinet du président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD). C'est de la BOAD qu'elle a



été « détachée administrativement » afin d'occuper le poste de directrice générale de la Caisse des Dépôts et de Consignation du Bénin (CDCB). Dans la continuité des acquis de la CDCB, Maryse Lokossou et son équipe travaillent sur plusieurs chantiers, notamment la revue à mi-parcours du plan stratégique « L'ENVOI (2021-2025) », l'actualisation de la feuille de route (2024-2025), la redynamisation de la mobilisation des ressources domestiques et le renforcement de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE).

Jean-Louis Moulot : Le maître d'œuvre du renouveau aéroportuaire ivoirien



Face à la presse en ce début d'année 2025, Jean-Louis Moulot, directeur général de la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (SODEXAM), a déclaré que sa structure a enregistré un résultat net de « 1,613 milliard FCFA en 2024 » contre « 1,661 milliard en 2023 ». Jean-Louis Moulot a expliqué que la baisse du résultat net entre 2023 et 2024 « est due aux investissements importants consentis sur les plateformes domestiques pour s'assurer que les aéroports et stations météorologiques

répondent aux normes internationales ». En 2024, la SODEXAM a contribué à la réussite de l'organisation par la Côte d'Ivoire de la Coupe d'Afrique des Nations, entre janvier et février, avec 628 vols nationaux et 58 internationaux traités pour 15 017 passagers. Pour rappel, la société a pour mission, d'une part, la mise en œuvre de la réglementation relative à l'aviation civile et à la météorologie, et d'autre part, la représentation de l'État pour le suivi et le contrôle de la mise en œuvre de la convention de concession de l'Aéroport d'Abidjan. D'ici la fin du premier trimestre de cette année, l'entreprise prévoit d'inaugurer son nouveau siège en mars 2025. Spécialiste en management public, le directeur général de la SODEXAM est titulaire d'un Master en aménagement du territoire et développement local et d'un Bachelor en sciences politiques obtenus à l'Université du Québec à Montréal. Il a été conseiller, puis directeur de cabinet adjoint et conseiller spécial du président de la République de Côte d'Ivoire de 2010 à 2019. Il incarne l'excellence au sein du cercle fermé des cadres du RHDP, le parti au pouvoir. Dans la ville de Grand-Bassam, dont il est le maire, ses administrés lui vouent admiration et respect.



Certificat de gestion de crise et résilience aéroportuaires pour le compte de l'aéroport de Korhogo, dans la catégorie aéroports de moins de 10 000 mouvements



Certificat de gestion de crise et de résilience aéroportuaire



1er Prix d'Excellence ACI Afrique pour la Sécurité Aéroportuaire 2024

sodexam

Dans le but de se conformer au point 2.2.3 de l'annexe 3 de l'OACI, la SODEXAM s'est engagée en 2017 dans une démarche qualité en vue de l'obtention de la certification ISO 9001:2015 pour les activités météorologiques.

En juin 2020, la SODEXAM a obtenu le certificat ISO 9001:2015 pour les activités de la météorologie.

Depuis octobre 2020, le Directeur Général, soucieux de la pérennité des activités de la SODEXAM, s'est engagé dans un projet d'extension du périmètre de certification ISO 9001:2015 à l'ensemble des activités.

RESULTATS

•Organisationnels

- Meilleure structuration des services météo ;
- Mesure de la perception des clients ;
- Meilleure image la SODEXAM à l'extérieur

DISTINCTIONS

- Certificat de gestion de crise et résilience aéroportuaires pour le compte de l'aéroport de Korhogo, dans la catégorie des aéroports de moins de 10 000 mouvements
- 1er Prix ACI Afrique pour la Sécurité Aéroportuaire 2024



Prix d'excellence de la gouvernance des entreprises publiques 2023



Grand prix qualité du leadership en 2020

- Prix d'excellence de la performance des entreprises publiques en 2023.
- Prix Performance Qualité en 2021 pour le Système de Management de la Qualité ;
- Grand prix qualité du leadership en 2020 ;

PERSPECTIVES

En plus de la météorologie, la SODEXAM s'est engagée à étendre la certification à l'ensemble de ses activités, notamment la navigation aérienne, la médecine aéronautique et aéroportuaire.

Aujourd'hui, la SODEXAM a entamé un autre cycle de certification qui en est à sa deuxième année.

Cette démarche qualité engagée par le Directeur Général, Jean-Louis Moulot, s'inscrit dans sa vision de positionner la SODEXAM comme le leader de l'Afrique de l'Ouest dans l'exploitation et le développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique.



Coopération BEAC-BCEAO

Une synergie d'action face aux défis de la CEMAC et de l'UEMOA

Le gouverneur de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), Jean-Claude Kassi Brou, a eu une séance de travail, à Yaoundé du 27 au 28 janvier 2025, avec Yvon Sana Bangui, Gouverneur de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC). Il s'agit de la première rencontre bilatérale depuis 2014, illustrant la volonté des deux institutions de renforcer leur coopération.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'Accord de coopération signé en novembre 2008 à Dakar, qui encourage l'échange d'informations, le partage d'expériences et la mise en œuvre de projets communs. Elle répond à la nécessité d'une synergie accrue face aux défis communs des pays de la CEMAC et de l'UEMOA. Les discussions ont porté sur plusieurs axes stratégiques. Il s'agit de la transformation digitale qui est un levier essentiel pour l'éducation et l'inclusion financière ; la gestion des risques émergents, notamment en matière de cybersécurité, qui est aussi un enjeu majeur dans un contexte de digitalisation croissante. Par ailleurs, la surveillance et l'interconnexion des systèmes de paiement des deux zones monétaires, comme des priorités stratégiques, ont également fait l'objet des échanges. Cette coopération vise à renforcer l'intégration monétaire et financière au sein de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA). Lors de cette rencontre, les équipes identifieront les priorités de collaboration et établiront un programme d'actions pour 2025-2026. Bien plus qu'un simple partenariat, cet accord traduit la volonté des deux banques centrales de promouvoir la stabilité monétaire et financière au sein des zones CEMAC et UEMOA.

Orange Cameroun

Patrick Benon désigné « CXO of the Year » 2024

Le Directeur général d'Orange Cameroun, Patrick Benon, a été sacré « CXO of the Year » 2024 lors de l'Africa Tech Festival, tenu en novembre au Cap, en Afrique du Sud.

Ce prix panafricain récompense son parcours exceptionnel. Ingénieur en télécommunications et informatique, il cumule 17 ans d'expérience à travers le Bénin, la Centrafrique, le Botswana et le Cameroun. Il a notamment structuré juridiquement et financièrement Bénin Télécom après sa séparation des services postaux et positionné le pays comme un hub sous-régional grâce à des interconnexions en fibre optique avec plusieurs voisins. À la tête d'Orange Cameroun depuis 2022, il se distingue par son leadership en gestion des



organisations, planification stratégique et conduite du changement. Il a notamment contribué à l'amélioration de l'expérience client, en relevant les défis liés aux perturbations du réseau.

Cameroun

Neptune Holding accélère sa diversification



Antoine Ndzengue, PDG de Neptune Holding, poursuit une stratégie de diversification ambitieuse, renforçant la position de son groupe comme acteur clé de l'économie camerounaise.

En 2025, Neptune Holding prévoit de passer de la commercialisation à la production de pneus via Cameroun Tire Factory (CTF), spécialisée dans la vente des pneus « Double Star ». Une usine de production sera construite à Douala, avec une capacité annuelle de 4,6 millions d'unités et un investissement de 400 milliards de FCFA. Parallèlement, Neptune Holding se développe dans le secteur financier avec

ABC Finances, une microfinance au capital de 5 milliards de FCFA, et ACE Investment Group, une société d'investissement dotée du même capital. Ces deux structures attendent encore les autorisations réglementaires. Dans le secteur pétrolier, Neptune Oil, filiale phare du groupe, compte plus de 50 stations-service et détient depuis septembre 2023 l'exclusivité d'importation des carburants et gaz domestiques en République centrafricaine pour une durée de 10 ans. Elle s'appuie sur Neptune Oil Storage Company (Nosco) pour le stockage et le transport des hydrocarbures.

Neptune Holding se diversifie également dans le transport de marchandises (Petro Services et Logistique), la logistique portuaire (Medlog Cameroun), la santé (Curaday) et la restauration (MaïThé Café). Avec cette expansion, Antoine Ndzengue confirme son rôle de leader dans l'innovation et le développement économique en Afrique.



En brèves



Côte d'Ivoire

3 milliards FCFA pour financer la transition verte des PME

Un fonds de 3 milliards FCFA a été mis en place pour financer les projets d'investissements verts en Côte d'Ivoire, en particulier dans le secteur agro-industriel. La Caisse des dépôts et de consignations de Côte d'Ivoire (CDCI), via sa filiale CDC-Cl Capital, a signé un accord avec Nsia Banque Côte d'Ivoire pour soutenir les PME engagées dans la transition écologique.

Pour Léonce Yacé, directeur général de la banque, ce financement sous forme d'emprunt subordonné vise à renforcer les fonds propres de

l'établissement tout en appuyant les PME dans leurs initiatives écologiques. Massetou Traoré, directrice générale adjointe de Nsia Banque, a précisé que cette initiative s'aligne avec les objectifs de l'Accord de Paris et la vision de l'Etat ivoirien.

CDC-Cl Capital, créée en 2023 avec l'appui de la Banque mondiale, dispose d'un capital de 38 milliards FCFA, dont 8 milliards destinés aux PME. Ce fonds entend stimuler l'emploi et accompagner la transition écologique à travers des financements adaptés.

Côte d'Ivoire

3 325 milliards FCFA de recettes douanières attendues en 2025



En 2025, la Direction générale des douanes ivoiriennes ambitionne de collecter 3 325 milliards FCFA, selon une annonce faite le 27 janvier. Cette projection repose sur les performances solides de 2024, où 2 728,67 milliards FCFA ont été encaissés, atteignant 96,5 % de l'objectif annuel et enregistrant

une progression de 9,56 % par rapport à l'année précédente. Un défi ambitieux mais atteignable, selon le ministre des Finances et du Budget, Adama Coulibaly, à condition de maintenir

la dynamique actuelle. Pour accompagner cet objectif, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures, dont un investissement dans les « douanes intelligentes », intégrant des technologies avancées pour 50 milliards FCFA, et un programme de modernisation des infrastructures douanières de 5 milliards FCFA.

Énergie en Afrique

La BID annonce 4,65 milliards de dollars pour l'accès à l'électricité

Le Groupe de la Banque islamique de développement (BID) a annoncé, le 28 janvier, un engagement de 4,65 milliards de dollars pour accélérer l'accès à l'électricité en Afrique.

Ce financement soutient l'initiative Mission 300 et vise à réduire les risques des projets, attirer des capitaux privés et promouvoir des solutions énergétiques durables. « Cet investissement stratégique vise à réduire les risques des projets, à attirer des capitaux privés et à promouvoir des solutions énergétiques transformatrices », a déclaré Dr Muhammad Al Jasser, président du Groupe de la BID, lors du Sommet africain de l'énergie.

L'enveloppe se compose de 2,65 milliards de dollars mobilisés par la BID et 2 milliards de dollars en couverture d'assurance. Une initiative cruciale alors que 600 millions d'Africains restent privés d'électricité, représentant 83 % de la population mondiale non électrifiée.

Avec ce nouvel engagement, la BID confirme son rôle central dans le développement durable en Afrique, en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres institutions stratégiques. L'objectif de Mission 300 est de fournir un accès à l'électricité à 300 millions de personnes d'ici 2030.





Nigeria

Zenith Bank réussit une levée de fonds de 230 millions de dollars

Dans le cadre d'une offre d'actions visant à dépasser le nouveau seuil réglementaire, Zenith Bank a annoncé, le 27 janvier, avoir levé 350 milliards de nairas (environ 230 millions de dollars US) auprès de ses investisseurs.

L'opération, lancée un mois plus tôt et réalisée avant la date limite, comprenait une émission de droits largement souscrite. Cette levée de fonds permet ainsi à la banque d'augmenter son capital et de se conformer aux nouvelles exigences de la Banque centrale du Nigéria (CBN).

Depuis octobre dernier, la CBN impose aux banques exerçant des activités internationales de disposer d'un capital d'au moins 500 milliards de nairas (314 millions de dollars). Les banques nationales doivent atteindre un minimum de 200 milliards de nairas, tandis que les opérateurs régionaux doivent se conformer à un seuil de 50 milliards de nairas.

Ces réformes s'inscrivent dans la stratégie du président Bola Tinubu visant à porter le PIB du Nigéria à un demi-milliard de dollars d'ici 2030. Zenith Bank respecte ainsi cette obligation bien avant le délai de mars 2026 imposé par la CBN.

BAD

Romuald Wadagni renonce à la présidence

Malgré son profil intéressant et ses compétences, Romuald Wadagni renonce à succéder au Nigérian Akinwumi Adesina, dont le mandat arrive à expiration. La date limite pour le dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier 2025 à 17 h (heure d'Abidjan), et il n'y a pas l'ombre d'un dossier du Béninois. Les seules candidatures enregistrées sont celles de la Sud-Africaine Swazi Tshabalala, du Sénégalais Amadou Hott, du Mauritanien Sidi Ould Tah, du Tchadien Mahamat Abbas Tollé et du Zambien Samuel Munzele Maimbo.

Une décision surprenante de la part du Béninois, qui avait pourtant déclaré à Jeune Afrique il y a quelques mois qu'il avait de fortes chances de l'emporter. Ministre de l'Économie et des Finances du Bénin depuis plusieurs années sous Patrice Talon, il a permis au pays de gérer la crise financière liée



aux affres de la Covid-19. Ces huit dernières années, sous sa coupole, le Bénin a enregistré un taux de croissance moyen supérieur à 5 %.



Sénégal

95,05 milliards FCFA de la BM pour financer le PAENS

Le Projet d'Accélération de l'Économie Numérique au Sénégal (PAENS) vient de boucler son financement avec une enveloppe de 95,05 milliards FCFA octroyée par la Banque mondiale (BM).

Ce programme vise à connecter 5 millions de personnes supplémentaires à l'internet haut débit et à renforcer l'efficacité du système de santé grâce à la digitalisation. Il ambitionne de faire du Sénégal une référence technologique régionale.

Piloté par le ministère de la Communication, des Télécommunications et du

Numérique, le PAENS repose sur cinq axes stratégiques. Il s'agit du renforcement du cadre juridique et réglementaire pour une économie numérique inclusive, le déploiement d'une infrastructure haut débit résiliente, la modernisation des services administratifs grâce à la digitalisation, l'inclusion numérique des femmes et des jeunes et le développement de la santé digitale. Ce projet s'aligne sur la vision du président Bassirou Diomaye Faye, qui ambitionne de renforcer la souveraineté numérique du Sénégal, améliorer la performance administrative et stimuler l'innovation technologique.



Endettement massif

Le piège de l'Afrique dépendante

Selon les données de la Banque mondiale, le stock de la dette extérieure (publique et privée) des pays africains s'établissait en 2024 à plus de 1 152 milliards de dollars. Dix pays du continent concentrent 70 % de ce fardeau, qui pèse lourdement sur leurs économies.

► Par Boubacar Gassama et MLDIATTA

La conjoncture économique mondiale difficile (Covid, conflit Russie-Ukraine...) et la flambée des cours des matières premières et des hydrocarbures ont ébranlé les finances publiques de presque tous les pays, particulièrement ceux du continent africain. Les déficits publics abyssaux ont contraint les pays à s'endetter davantage, alors même que les conditions d'emprunt étaient devenues beaucoup moins favorables à cause de la remontée des taux d'intérêt, conséquence des hausses des taux directeurs initiées par

la Réserve fédérale américaine. Globalement, les principaux créanciers publics des pays africains restent la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque africaine de développement (BAD) et la Chine. Quant à la dette extérieure privée, elle est largement dominée par les emprunts sur le marché obligataire international. Pour un pays comme l'Afrique du Sud, la dette privée représente 86 % de la dette extérieure, alors que pour le Mozambique, 89 % de la dette extérieure est publique. Cette dette pèse lourdement sur les finances publiques et sur les économies

africaines, représentant environ un tiers du PIB du continent. La dette extérieure du continent est fortement concentrée sur une poignée de grands pays. En effet, les dix pays africains les plus endettés vis-à-vis de l'extérieur affichent un stock de 797 milliards de dollars, soit 70 % de la dette extérieure du continent. Il s'agit, à quelques exceptions près, des grandes économies du continent. Ainsi, l'Algérie, quatrième puissance économique africaine, ne cumule qu'une dette extérieure de 7,31 milliards de dollars, entièrement publique, dont 83 % auprès de la Banque africaine



de développement (BAD). Idem pour l'Éthiopie, cinquième puissance économique africaine, avec un endettement extérieur de 33,30 milliards de dollars. À l'opposé, la Tunisie et le Sénégal, bien que loin de figurer parmi les grandes puissances économiques du continent, font partie du Top 10 africain avec respectivement 41,28 et 39,95 milliards de dollars.

L'Égypte remporte la palme africaine de l'endettement

Parmi les pays africains les plus endettés vis-à-vis de l'extérieur, l'Égypte occupe la première place avec 168 milliards de dollars US, représentant 239 % des exportations du pays et 44 % du RNB. En raison de la crise que traverse le pays, liée à certains investissements de prestige – notamment la construction de la nouvelle capitale administrative –, à la pandémie de Covid-19 et à la guerre Russie-Ukraine, l'Égypte a été obligée de recourir au soutien du FMI. Cette dette est dominée par les emprunts publics (multilatéraux et bilatéraux), qui représentent 62 % du total du stock.

Les principaux créanciers du pays sont le FMI (12 %), la Banque mondiale (9 %), l'Arabie saoudite (5 %), le Koweït (5 %) et les Émirats arabes unis (4 %), entre autres. Les emprunts extérieurs auprès du secteur privé sont dominés par les dettes obligataires (23 %) ainsi que les banques commerciales et autres créanciers (15 %). La dette extérieure du pays est si importante que le gouvernement consacre un montant colossal au service de la dette. En 2023, les remboursements au titre du principal et des intérêts se sont élevés à 15,60 milliards de dollars, un montant supérieur aux recettes générées par le secteur touristique, pourtant la troisième source de devises du pays.

Afrique du Sud : 20,96 milliards de dollars en service de la dette

Juste derrière l'Égypte se trouve l'Afrique du Sud, avec un stock de dette extérieure de 165,78 milliards de dollars à fin 2023, représentant 122 % des exportations du pays et 44 % du RNB. Contrairement au Caire, la dette extérieure sud-

africaine est à 86 % d'origine privée, contractée auprès du marché international de la dette (obligations) et des banques commerciales étrangères. Le service de la dette du pays arc-en-ciel a atteint 20,96 milliards de dollars en 2023, le montant le plus élevé d'Afrique, devant celui de l'Égypte (15,60 milliards) et de l'Angola (11,77 milliards). Une situation qui s'explique surtout par la prédominance de la dette privée, dont les taux d'intérêt sont beaucoup plus élevés que ceux des dettes publiques, particulièrement en période de crise. Les investisseurs exigent alors des rendements relativement élevés. Derrière ces deux grands débiteurs vis-à-vis de l'extérieur se trouvent le Nigeria (102,48 milliards de dollars), le Maroc (69,27 milliards de dollars), le Mozambique (66,85 milliards de dollars), l'Angola (57,03 milliards de dollars), le Ghana (43,74 milliards de dollars), le Kenya (42,91 milliards de dollars), la Tunisie (41,28 milliards de dollars), et le Sénégal (39,95 milliards de dollars).

Les 10 pays les plus endettés vis-à-vis de l'extérieur

Pays	Stock de la dette extérieure (milliards de dollars)	Dette extérieure privée	Dette extérieure publique	Service de la dette Long terme (milliards de dollars) en 2023
Égypte	168,00	38 %	62 %	15,60
Afrique du Sud	165,78	86 %	14 %	20,96
Nigeria	102,48	36%	64%	7,60
Maroc	69,27	36%	64%	4,99
Mozambique	66,85	11%	89%	4,30
Angola	57,03	71%	29%	11,77
Ghana	43,74	56%	44%	9,95
Kenya	42,91	22%	78%	3,58
Tunisie	41,28	17%	83%	3,88
Sénégal	39,95	36%	64%	2,24

Source: Banque mondiale



Développement

En ce qui concerne le cas du Maroc, la dette publique représente 64 % de la dette extérieure du pays, dont 49 % est une dette multilatérale. Les principaux créanciers sont la Banque mondiale (20 %), la BAD (10 %), la France (5 %), l'Allemagne (5 %com), Quant à la dette extérieure privée, elle est dominée par les emprunts obligataires (27 %), devant ceux des banques commerciales et autres (9 %). En 2023, le service de la dette s'est établi à 4,99 milliards de dollars, représentant 4 % du revenu global net. Enfin, l'endettement extérieur, en lui-même, n'est pas mauvais s'il sert à des investissements qui peuvent stimuler la croissance et le développement d'un pays. Il en est ainsi des emprunts servant au financement des infrastructures (autoroutes, ports, barrages, chemins de fer, centrales électriques...) ou ayant des impacts sociaux positifs sur les populations. Certains pays comme le Maroc se sont beaucoup endettés vis-à-vis de l'extérieur pour financer des infrastructures qui contribuent aujourd'hui au développement du pays, avec des effets positifs sur sa compétitivité dans de nombreux secteurs d'activité.

Une augmentation de 50 % ces dix dernières années

Avec des taux d'intérêt mondiaux à leur plus haut niveau depuis 40 ans et l'arrivée à maturité, cette année, de nombreux titres de dette obligataire émis par les pays africains, les défis ne manquent pas en 2025. Selon l'instance continentale, l'Afrique paiera 163 milliards de dollars au titre du service de la dette, rien que pour cette année 2025, ce qui constitue une forte augmentation par rapport aux 61 milliards de dollars de 2010.

Le Mozambique a connu une augmentation significative de sa dette, atteignant des niveaux critiques, notamment en raison de prêts non déclarés et de la nécessité de financer des projets d'infrastructure. Avec un ratio de dette dépassant les 100 % du PIB, la Zambie fait face à des défis majeurs, y compris un défaut sur sa dette souveraine depuis début 2020. Le Ghana a également vu sa dette grimper, atteignant environ 80 % du PIB, exacerbée par des emprunts pour financer des projets de développement. Quant à la dette extérieure du Soudan, elle reste élevée, en grande partie à cause de l'instabilité politique et économique prolongée, ainsi que des conflits internes. La Tanzanie, pour sa part, affiche également un niveau d'endettement préoccupant, avec une forte dépendance aux prêts pour soutenir ses investissements publics. Au Sénégal, les services compétents, dans une note datée de janvier 2025, informent que le stock de la dette est passé de 7 137,4 à 13 854,3 milliards de F CFA. Selon les données de la Banque mondiale, la dette extérieure des pays africains a augmenté de 50 % ces dix dernières années, atteignant plus de 700 milliards de dollars depuis 2020.

Les infrastructures, les chocs exogènes, les taux d'intérêt... au banc des accusés

Les véritables causes de cette tendance boulimique notée sur le continent sont, en partie, à rechercher dans les investissements infrastructurels. Beaucoup de pays africains empruntent pour financer des projets d'infrastructure essentiels, tels que les routes,

les ponts et l'énergie. Bien que ces investissements soient cruciaux pour le développement économique, ils entraînent souvent un endettement élevé. Les chocs exogènes liés aux crises économiques mondiales, comme celle provoquée par la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine, ont également contribué à agraver les niveaux d'endettement. Les pays ont dû emprunter davantage pour soutenir leurs économies face à la baisse des recettes fiscales. Dans le même ordre d'idée, certains spécialistes y greffent les conditions climatiques. Les catastrophes naturelles liées aux changements climatiques, telles que les sécheresses et les inondations, augmentent les dépenses publiques et nécessitent un recours accru à l'emprunt. Entre autres causes, les prêts à taux d'intérêt élevés sont pointés du doigt. À ce sujet, des observateurs et organes spécialisés africains confient que de nombreux pays africains ont recours à des prêts auprès de créanciers privés ou d'institutions financières internationales qui imposent des taux d'intérêt élevés, aggravant ainsi leur situation d'endettement.

Des conséquences économiques, sociales et politiques

L'endettement rapide des pays africains n'est pas sans conséquences. Avec une augmentation rapide de la dette, le risque de défaut sur les paiements devient plus élevé, d'autant plus que des pays comme la Zambie ont déjà fait face à des restructurations de dettes. Dans le même sillage, l'endettement provoque une réduction des dépenses publiques. Il est noté que,



pour faire face au service de la dette, les gouvernements peuvent être contraints de réduire les dépenses dans des secteurs essentiels tels que l'éducation et la santé. Cette démarche installe une inflation et une instabilité économique. L'endettement peut entraîner une inflation accrue si les gouvernements impriment plus de monnaie pour rembourser leurs dettes, ce qui peut déstabiliser l'économie. Par ailleurs, le niveau élevé de la dette accentue une dépendance aux bailleurs de fonds. Une forte dépendance à l'égard des prêts étrangers peut limiter la souveraineté économique et politique des pays africains, rendant leurs économies vulnérables aux conditions imposées par les créanciers. D'un autre côté, l'endettement des pays africains peut avoir des impacts politiques significatifs, pouvant influencer la gouvernance, la stabilité et les relations internationales. Des organisations de la société civile africaine estiment que l'endettement élevé peut limiter la capacité des gouvernements à prendre des décisions indépendantes. Selon elles, les conditions imposées par les créanciers, notamment le FMI et la Banque mondiale, peuvent contraindre les pays à adopter des politiques économiques spécifiques qui ne correspondent pas toujours aux besoins locaux. Pour elles, des niveaux d'endettement élevés peuvent engendrer des tensions sociales et politiques. À leur avis, lorsque les gouvernements doivent réduire les dépenses publiques pour faire face au service de la dette, cela peut provoquer des mécontentements populaires, des manifestations ou même des changements de régime. Elles redoutent également

une montée en puissance de la corruption et de la mauvaise gouvernance, en affirmant que l'accès à des fonds empruntés peut favoriser la corruption si les mécanismes de contrôle

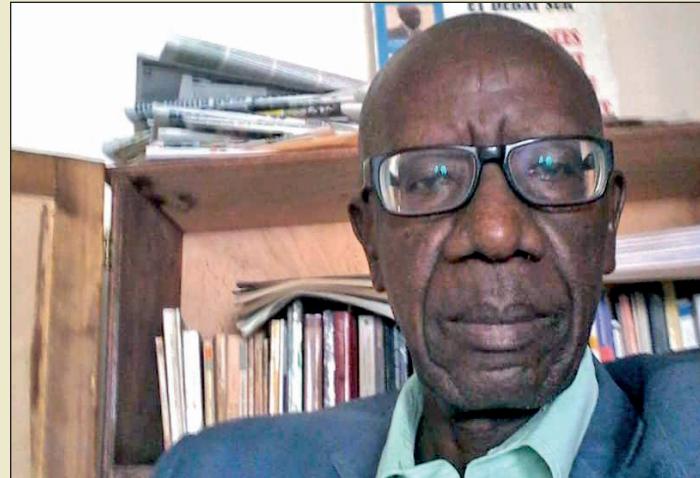
ne sont pas en place. Et de préciser que les projets financés par la dette peuvent être mal gérés, entraînant une mauvaise allocation des ressources et un manque de transparence.

ENTRETIEN

Demba Moussa DEMBÉLÉ, Économiste

« Le remboursement de la dette diminue les ressources destinées aux programmes sociaux... »

Panafricaniste engagé, Demba Moussa Dembélé dénonce l'abus de la dette comme outil de développement. Directeur du Forum africain des alternatives, membre du Forum social africain, collaborateur du CETRI et codirecteur de Sortir l'Afrique de la servitude monétaire, il trace la voie vers la souveraineté économique.



Qu'est-ce qui, selon vous, explique le débat sur l'accroissement excessif de la dette des pays africains ?

Le débat sur la dette africaine est surtout dû à l'explosion de la dette commerciale, qui est passée de 17 % de la dette totale du continent à 40 % entre 2000 et 2019, selon la Banque africaine de développement (BAD). Le service de la dette commerciale est passé de 17,4 % des recettes d'exportation en 2013 à 32,4 % en 2019. Or, plusieurs risques sont liés à la dette commerciale. D'abord, les taux d'intérêt d'une dette commerciale sont plus élevés que ceux d'une dette publique. Ensuite, avec les créanciers privés, les possibilités de restructuration de la dette sont quasi inexistantes, encore moins les annulations de dettes. Par exemple, les créanciers privés avaient refusé de participer au moratoire sur la dette (Initiative de suspension du service de la dette ou ISSD) lancé par le G20 en 2020



Développement

en réponse à la pandémie de coronavirus. La contribution des banques commerciales à ce moratoire était dérisoire, ne représentant que 0,2 % du service de la dette suspendu.

Quel est l'impact de la dette sur les populations africaines ?

Le remboursement d'une dette se traduit par l'utilisation des ressources du pays endetté au bénéfice du prêteur ou créancier. Donc, le remboursement de la dette extérieure diminue les ressources dont dispose l'État pour financer les programmes sociaux et les services publics. Pour cette raison, ces services essentiels peuvent voir leurs budgets diminuer, rendant leur accès plus difficile pour les populations pauvres. En outre, si le service de la dette est trop élevé, le gouvernement pourrait être obligé de réduire ses dépenses, jusqu'à supprimer les subventions pour les produits de première nécessité et d'autres services. Ce qui va se traduire par la vie chère, renforçant la vulnérabilité des populations.

Les programmes de développement des pays africains ne sont-ils pas compromis avec un service de la dette aussi élevé ?

L'expérience du Sénégal et d'autres pays africains a montré que l'endettement extérieur comporte de sérieux risques, notamment celui de voir les créanciers exercer une influence excessive sur les politiques économiques et même sur les choix politiques des pays. C'est notamment le cas avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), qui avaient imposé des programmes d'ajustement structurel (PAS) dans les années 1980 et 1990. Donc, si la charge de la dette est trop lourde, elle peut entraîner le blocage de certains projets faute de financements de la part du gouvernement. Actuellement, le Sénégal a reconduit le programme signé avec le FMI par le régime de Macky Sall. Or, le FMI exige une politique d'austérité au Sénégal pour faire face à la charge de sa dette intérieure et extérieure. On voit ainsi des annonces du gouvernement concernant des gels de dépenses, qui risquent d'avoir un impact négatif sur la situation économique du pays.

Quelles sont les solutions envisageables pour remédier à cela ?

Pour réduire la dépendance à l'endettement, les pays africains pourraient explorer plusieurs options. D'abord, il faut réduire la dépendance extérieure. La dette extérieure est non seulement liée aux déficits budgétaires, mais surtout à la dépendance

de l'Afrique dans un certain nombre de domaines clés, comme l'alimentation, la santé, l'énergie, etc. Malgré ses immenses ressources agricoles (60 % des terres arables du monde), l'Afrique continue de dépenser des centaines de milliards de devises pour se nourrir. Selon la CNUCED, en 2020, 80 % des besoins en produits alimentaires de l'Afrique provenaient de l'étranger, avec des dépenses estimées à plus de 60 milliards de dollars. Pour aider à réduire cette dépendance aux financements extérieurs, il est nécessaire d'adopter des politiques fiscales permettant de mobiliser davantage de ressources intérieures. Pour cela, il faut remédier à la faible contribution des entreprises étrangères, qui bénéficient d'énormes exonérations et ont recours à des fraudes fiscales pour réduire leur contribution. Pour améliorer la mobilisation des ressources intérieures, il est nécessaire de revoir les politiques d'exonération accordées aux investisseurs étrangers. Je pense que le nouveau régime du Sénégal est dans cette voie, vu les redressements fiscaux adressés à beaucoup d'entreprises étrangères depuis quelques mois. Toujours en ce qui concerne la mobilisation des ressources, les États devraient mieux utiliser les envois de fonds des migrants. En effet, ces envois sont une importante source de financement pour nombre de pays africains. En moyenne, l'Afrique aurait reçu 32 milliards de dollars par an entre 2010 et 2018, selon la Banque mondiale. Ils ont atteint un pic de 49 milliards de dollars en 2018 et 2019. En 2020, ils sont tombés à 43,5 milliards de dollars avant de remonter à 45 milliards de dollars en 2021. Au Sénégal, le gouvernement envisage d'émettre des Diaspora Bonds pour mieux canaliser l'épargne des émigrés sénégalais et l'investir dans le système productif. Un autre changement nécessaire pour réduire la dépendance au financement extérieur serait de limiter le poids de la dette commerciale. Une telle limitation doit être liée à un autre changement fondamental de politique, à savoir le financement d'une partie du déficit budgétaire par la Banque centrale. Les pays africains ont maintenant la possibilité de trouver des investissements et des prêts auprès de partenaires du Sud global, dans le cadre de la coopération Sud-Sud. De nouvelles institutions issues de pays du Sud peuvent accorder des prêts dans des conditions avantageuses. C'est le cas de la Banque des BRICS, appelée Nouvelle Banque de Développement (NBD). Pour finir, selon plusieurs études, l'Afrique perd entre 60 et 80 milliards de dollars sous forme de flux financiers illicites. Il est possible de réduire cette fuite des capitaux avec des politiques plus efficaces au niveau du continent et une meilleure coopération entre pays africains.



Enko Education

24 millions de dollars pour couvrir l'Afrique

Enko Education, pionnier des écoles internationales africaines, a annoncé la levée d'un investissement majeur de 24 millions de dollars USD pour étendre l'accès à une éducation de qualité sur le continent africain.

► Par Kevin da SILVA

Avec seulement 9 % des élèves africains accédant à l'enseignement supérieur, contre une moyenne mondiale de 40 %, le besoin d'une éducation préparatoire de qualité est pressant. Enko Education s'emploie à combler cette lacune avec son modèle

unique d'écoles internationales africaines de choix. Depuis la création de sa première école en 2014 au Cameroun, le groupe a construit un réseau de 16 écoles établies dans 10 pays d'Afrique subsaharienne, accueillant plus de 7 000 élèves. Cette approche novatrice, axée sur trois piliers – l'Afrique, le Monde et l'Avenir – a produit des

résultats impressionnants. Les 1700 diplômés d'Enko Education ont été admis dans plus de 500 universités prestigieuses à travers le monde, notamment Yale College (USA), Sciences Po (France), l'Université de Toronto (Canada) et l'African Leadership University (Rwanda). Grâce au financement obtenu, Enko Education vise à tripler



Développement

son nombre d'élèves pour atteindre 20 000 apprenants d'ici 2029. Sa stratégie repose principalement sur l'acquisition d'écoles existantes ayant le potentiel de devenir des écoles internationales africaines de choix. « Nous sommes ravis de collaborer avec ACW et de poursuivre notre partenariat avec Adiwale pour accélérer la croissance d'Enko Education. Avec ce soutien, nous comptons accroître l'accès à une éducation de qualité et créer les conditions de leur admission dans les meilleures universités du monde », a déclaré Cyrille Nkontchou, co-fondateur et président non exécutif d'Enko Education. Pour sa part, Eric Pignot, co-fondateur et directeur général,



Les 1700 diplômés d'Enko Education ont été admis dans plus de 500 universités prestigieuses à travers le monde

a ajouté : « Enko Education est devenu le partenaire idéal pour les propriétaires d'écoles en Afrique souhaitant confier leur établissement à un groupe respectant leur vision et leur héritage, tout en offrant les ressources nécessaires à leur croissance et à leur succès. »

Un impact économique et social significatif

Le rôle d'ACW et d'Adiwale dans ce projet est central. « Notre investissement reflète

notre objectif de soutenir des entreprises à forte croissance et à fort impact sur le continent », a souligné Grégoire Fredet, associé chez ACW. Jean-Marc Savi de Tové, associé gérant chez Adiwale, a ajouté :

« Nous sommes fiers de contribuer à ce projet éducatif ambitieux, alliant performance économique et impact social. » Les succès récents, comme les intégrations de l'École Bilingue Avenir (EBA) au Sénégal et de Cours Lumière au Togo, illustrent la capacité du groupe à transformer des écoles en institutions réputées tout en maintenant des normes académiques élevées.





Gabon

La relance en béton du BTP sous la transition militaire

L'arrivée au pouvoir des militaires du Comité de Transition pour la Restauration des Institutions (CTRI) a permis de relancer un secteur du BTP en «berne». À Libreville, la capitale, comme à l'intérieur du pays, le béton est coulé.

► Par Aziz Adewale TCHANDI

Certains chantiers ont une forte valeur symbolique, à l'instar de celui de la reconstruction du Palais des Congrès de «la Cité de la Démocratie», détruit sous le régime d'Ali Bongo ONDIMBA pour la construction d'un circuit automobile de Formule 1, ou de l'hôtel des Affaires Étrangères, sans oublier le siège de la Radio Africa N°1, précurseur du panafricanisme médiatique en Afrique francophone. On peut ajouter à ces édifices en construction ou en réhabilitation l'immeuble Émeraude, destiné à abriter les différents ministères à proximité du centre-ville. À l'intérieur du pays, dans l'Ogooué-Lolo (Koulamoutou), banques, casernes de sapeurs-pompiers et logements d'officiers et d'hommes de troupe sont sortis de terre et devraient être livrés en février ou mars prochain, selon des sources concordantes.

Les opérateurs économiques gabonais mis à contribution

Sous le régime militaire, plusieurs opérateurs économiques gabonais ont obtenu des marchés. «Pas encore suffisant», a confié Michel, un promoteur de PME du secteur, qui fustige les marchés de «gré

à gré» et «l'opacité» qui aurait entouré l'attribution de certains. Henry Lebembi, qui a bénéficié de trois marchés à Koulamoutou, situé au Sud-Est du Gabon, estime que sans le président de la Transition, il n'aurait jamais eu la chance d'être retenu. «Le Président m'a donné ces marchés – construction de la caserne des sapeurs-pompiers, des logements des hommes de troupe et des officiers – lors de sa dernière tournée républicaine. Sans lui, je n'aurais rien eu», a-t-il indiqué. Actuellement, des tensions

de trésorerie ont entraîné un ralentissement des travaux sur de nombreux chantiers. «Trop de chantiers ont été lancés en même temps, l'exécution de tous ces travaux jusqu'à leur terme sera difficile», a avancé un financier, rencontré à Libreville mais qui a requis l'anonymat. Le Comité de Transition pour la Restauration des Institutions tient, malgré ces obstacles conjoncturels, à ce que nombre de ces chantiers soient livrés courant 2025. Un véritable défi en année électorale !



Siège Africa N°1 en reconstruction



Francis Jean-Jacques Evouna, président du Conseil gabonais du patronat (CGP)

« Les marchés publics doivent devenir accessibles aux petites entreprises »

Le président du Conseil gabonais du patronat (CGP), Francis Jean-Jacques Evouna, appelle à des réformes pour une commande publique plus inclusive et mieux structurée.

► Propos recueillis par Aziz Adewale TCHANDI



Le secteur du BTP au Gabon est en plein essor. Est-il possible d'exécuter tous ces chantiers ?

Le secteur des travaux publics connaît un regain d'activité depuis l'arrivée au pouvoir du CTRI, avec une croissance des travaux réalisés et des prises de commandes en hausse par rapport à la même période l'année précédente. De janvier à octobre 2023, le rythme des travaux de production a progressé de 3,6 %. Du côté des nouvelles prises de commande, depuis octobre 2023 jusqu'à la fin 2024, le marché des travaux publics a battu le record du nombre de marchés conclus depuis trois ans. Le nombre de marchés conclus dans les travaux

publics est en hausse. Cependant, on observe un ralentissement dans l'exécution des travaux par les entreprises adjudicataires de ces marchés publics, en raison des problèmes de trésorerie de l'État, qui s'est amenuisée. Nous devons néanmoins garder espoir que tout rentrera rapidement dans l'ordre.

Récemment, le Gabon n'a pas pu honorer certains engagements auprès du FMI. Quel lien peut-on faire avec l'explosion du marché du BTP ?

Il n'y a aucun lien entre le non-respect des engagements du Gabon auprès des institutions



de Bretton Woods et ce que vous appelez l'explosion du marché du BTP. Le Fonds monétaire international a décidé de suspendre sa troisième revue du programme conclu avec le Gabon en 2021 pour non-respect des engagements, tout comme la Banque mondiale. Il ressort de ces échanges que le Gabon est seul responsable de cette situation. Les institutions de Bretton Woods évoquent, entre autres, de récurrents arriérés de dette extérieure. C'est ce que j'évoquais plus haut concernant le ralentissement de l'exécution des travaux par les entreprises adjudicataires. Libreville est notamment pointée du doigt pour des dérapages budgétaires et une lenteur dans les progrès des réformes structurelles. Le FMI souligne un manque de volonté politique de la part du régime déchu. Il faut maintenant attendre les dispositions que prendront les autorités du CTRI, d'autant plus que le PCTRI a sollicité l'appui technique du FMI. Les institutions de Bretton Woods recommandent des politiques et des réformes favorisant une croissance plus verte et inclusive, en investissant dans le développement du capital humain par l'amélioration du système éducatif, la promotion de qualifications adaptées au marché du travail, le renforcement de la protection sociale, et surtout le paiement des dettes intérieures et extérieures. Il n'y a cependant pas d'explosion du secteur du BTP. De nombreuses entreprises tirent déjà la sonnette d'alarme et font état de carnets de commandes bien inférieurs aux normes habituelles.

Les PME locales ont été mises à contribution. Un mot sur le processus d'attribution des marchés ?

J'ai appris qu'une trentaine de PME ont bénéficié de marchés de 150 millions de FCFA, décidés par le PCTRI pour soutenir les entreprises locales. Si cela constitue une contribution, vous comprendrez que ce n'est pas suffisant. Les PME jouent un rôle crucial dans l'économie de chaque pays. Ce sont elles qui créent la richesse et l'emploi. Il est impératif que les autorités prennent les mesures adéquates pour en faire le véritable socle de notre économie. Je ne pratique pas la langue de bois. J'entends certaines hautes autorités critiquer les TPE et PME, allant jusqu'à les qualifier d'« entreprises dans les sacs » pour justifier leur exclusion des marchés publics et du tissu économique du pays. Pourtant, il est essentiel de comprendre que, sur le plan comptable, ces entreprises sont souvent en bilan d'ouverture. Cela signifie qu'elles existent légalement mais attendent encore d'exercer pleinement leur activité. C'est à l'État de leur donner cette

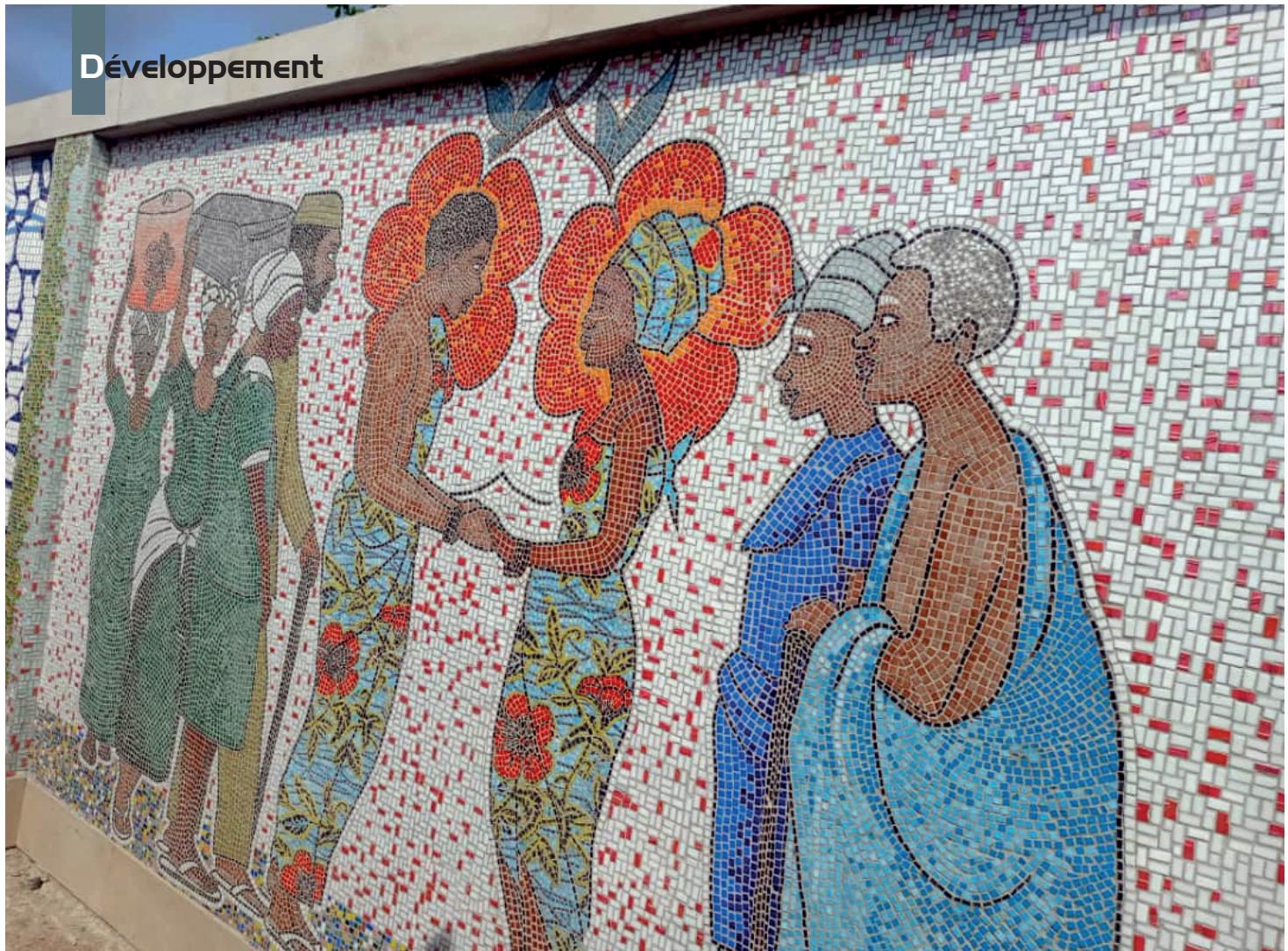
opportunité, et malheureusement, il ne le fait pas. Il faut mettre en place un Observatoire des marchés publics, dont la mission serait de faciliter l'accès des TPE et PME à la commande publique. La transformation numérique doit également jouer un rôle clé en améliorant la transparence et en simplifiant les procédures pour les entrepreneurs. Il est nécessaire de revoir le Code des marchés publics afin de rappeler certains principes fondamentaux (allotissement, groupements momentanés d'entreprises, avances financières) et d'explorer de nouvelles pistes de progrès, comme l'extension des délais de réponse aux appels d'offres et l'adaptation des exigences financières aux capacités des PME.

Vous êtes membre du patronat. Quels devraient être les objectifs du CTRI à quelques mois de la présidentielle ?

Le gouvernement de la transition doit engager une réforme en profondeur pour rendre la commande publique plus accessible aux petites entreprises et plus en phase avec les objectifs nationaux. La simplicité doit être la priorité, avec un nouveau Code de la commande publique facilitant l'accès à tous et un plan ambitieux de transformation numérique. Il faut ensuite s'assurer que les marchés publics deviennent réellement accessibles aux petites entreprises, grâce à des mesures ciblées. Pour diminuer les besoins de trésorerie des PME adjudicataires de contrats publics, l'État devrait instaurer des avances de démarrage comprises entre 30 et 45 % du montant total du marché. Cela permettrait de renforcer la trésorerie des TPE et PME et de garantir une meilleure exécution des travaux.

Monsieur le Président, votre mot de fin

Je souhaite rappeler que le secteur du BTP est un domaine vaste, englobant aussi bien le gros œuvre que le second œuvre, ainsi que les travaux publics. Le bâtiment regroupe une multitude de spécialités, allant de la plomberie à l'électricité, en passant par l'aménagement extérieur, les systèmes de chauffage, l'étanchéité et l'isolation. Il inclut également des domaines comme l'aménagement intérieur, la peinture, la rénovation de salles de bains ou sanitaires, et les systèmes de sécurité. En perpétuel développement, ce secteur voit émerger de nouvelles techniques et matériaux innovants. Les marchés publics doivent jouer un rôle moteur dans la relance économique des PME. Elles doivent d'abord pouvoir rebondir grâce aux marchés publics attribués en entente directe. Une fois la machine rodée, elles seront pleinement capables de soumissionner dans le cadre des procédures classiques.



Togo

Que sont devenues les Nanas Benz ?

Figures emblématiques de la réussite féminine au Togo, les Nanas Benz représentaient une catégorie de femmes travailleuses ayant réussi dans le commerce des tissus authentiques «wax hollandais» dans les années 1970-1980. Grâce à leur succès financier, elles sont devenues la vitrine économique de tout un pays, une renommée qui a largement dépassé les frontières. À l'ère du renouveau, que sont-elles devenues ?

► Par Ronie Floride AGAMMA

Femmes, épouses, mères de famille et entrepreneures prospères : voilà ce qui caractérisait au mieux les Nanas Benz au Togo. Dans les années 1970, elles étaient au sommet de leur pouvoir : des femmes

riches, puissantes et bien introduites dans les cercles politiques. Elles vivaient dans le luxe, roulaient en Mercedes et gagnaient des chiffres d'affaires impressionnantes grâce à leur commerce de tissus «wax hollandais». On les appelait les «Nanas Benz»

parce que «Nana», dans un langage affectueux et familier, signifiait « mère » ou « grand-mère », en marque de politesse et de respect pour leur position sociale. Un privilège rare dans un Togo où la reconnaissance des femmes restait limitée entre 1960 et 1990. Elles furent



aussi les premières à acheter des voitures de marque Mercedes-Benz, d'où l'ajout de «Benz» au substantif «Nana». Parties de rien, ces femmes se sont imposées par leur travail acharné et leur sens unique du marketing et du négoce international. « Les Nanas Benz étaient les commerçantes de tissus pagnes wax. Elles faisaient du commerce avec la plupart des comptoirs installés dans notre pays, le Togo. Par leur dynamisme et leur ingéniosité, les Nanas Benz sont devenues une pièce maîtresse dans le commerce du tissu pagne wax hollandais en Afrique de l'Ouest et centrale », explique Bruno Fidélis Mensah, journaliste à la radio Nana FM à Lomé. L'histoire raconte qu'au lendemain de l'arrivée au pouvoir du Général Eyadéma, une grande réunion du Conseil de l'Entente devait se tenir. Le gouvernement togolais, manquant de véhicules, fit appel aux Nanas Benz. Elles mirent gracieusement à disposition leurs voitures, carburant et chauffeurs. Ce geste, parmi d'autres, leur a valu honneur et respect de la part des autorités togolaises.

Des femmes de renom

Au-delà des frontières togolaises, les Nanas Benz ont fait la fierté de tout un peuple, de génération en génération. Par leur ténacité face aux épreuves sociales et leur habileté entrepreneuriale, elles sont devenues de redoutables femmes d'affaires, dominant la distribution de pagnes wax hollandais sur le continent. Parmi les figures emblématiques, on retrouve Eunice Adabunu, Dédé Rose Creppy, Marlène Adanléte-Djondo, Patience Sanvee, Julia Boko ou Lauria Onissah Doe-Bruce. En s'assurant l'exclusivité du commerce du wax hollandais,

les Nanas Benz ont collaboré pendant des décennies avec de grandes maisons de négoce présentes au Togo, telles que les Britanniques GB Ollivant, UAC ou John Holt, les Français SGGG, CFAO et SCOA, ainsi que Vlisco African Company (VAC), devenue aujourd'hui Vlisco. Ces femmes passaient des commandes de pagnes wax qu'elles revendaient à travers toute l'Afrique. Le grand marché d'Assigame, à Lomé, était le centre névralgique de ce commerce, attirant des commerçantes de toute l'Afrique de l'Ouest et centrale. En décembre 2024, en hommage à ces figures intrépides, la maison Vlisco, en collaboration avec les autorités locales de la ville d'Aného, a inauguré une fresque de huit mosaïques en leur honneur. Cette initiative visait à immortaliser une histoire d'amour et d'émancipation entre Vlisco et ces femmes. Selon certaines sources, en dehors de leurs familles, des portraits des Nanas Benz sont jalousement conservés au Palais de la République togolaise, témoignant de l'impact durable de ces femmes sur le pays.

Une empreinte indélébile

Détenant une hégémonie incontestable sur le commerce des tissus wax hollandais, les Nanas Benz n'ont pas seulement réussi à dominer ce marché. Elles ont également laissé leur empreinte sur l'industrie textile en créant leurs propres motifs de pagnes. « C'est grâce à ces pionnières du commerce de tissus pagnes qu'il existe aujourd'hui plusieurs motifs de pagnes wax Vlisco », souligne Bruno Fidélis Mensah, journaliste à la radio Nana FM à Lomé. Parmi les motifs populaires créés par les Nanas Benz, on retrouve « Ademini » (dessins de feuilles de piment), « Sucrékpé » (cube de sucre), « Macaïva »

(fleurs d'hibiscus), « Hanglan' » (mâchoire de porc), « Lomévoye » (congrès), ou encore « Ma famille » (une poule et ses poussins). Ces pagnes, vendus à des prix élevés par Vlisco, incarnent un langage symbolique riche en couleurs, slogans et iconographies qui reflètent la culture africaine, ses traditions et ses rites.

Le déclin d'une époque

L'époque où les Nanas Benz régnait en maîtresses absolues sur le commerce des pagnes en Afrique de l'Ouest appartient désormais au passé. Ces femmes d'affaires togolaises, figures emblématiques de l'industrie textile, ont vu leur domination s'effriter dès les années 1990. Plusieurs facteurs ont contribué à ce déclin : la dévaluation du franc CFA, la montée en puissance du wax nigérian, moins coûteux, et l'instabilité politique au Togo. Mais le coup fatal est venu de la Chine. Inondant les marchés africains de copies bon marché du wax hollandais, elle a chamboulé l'équilibre commercial. « C'est trop difficile maintenant, nous sommes dérangées par les imitations chinoises. Les Chinois copient nos dessins hollandais », confiait Dédé Rose Creppy, la dernière des Nanas Benz, en 2012. Alors que leurs fournisseurs européens réduisent drastiquement les expéditions – de dix conteneurs mensuels dans les années 1980 à seulement deux, les Nanas Benz ont perdu leur monopole et, avec lui, une partie de leur influence. Pourtant, cet effondrement n'a pas sonné le glas de leur héritage. En transmettant leurs affaires à leurs filles, surnommées les « Nanettes », elles ont ouvert la voie à une nouvelle génération, prête à relever les défis d'un marché transformé par la mondialisation.



Un passage de flambeau en douceur aux « Nanettes »



À l'ère du renouveau, le concept des Nanas Benz n'a pas fondamentalement changé. En dépit de la disparition de la première génération, les Nanas Benz continueront d'exister tant qu'il y aura un commerce de pagnes en Afrique. Les pionnières avaient déjà préparé cette transition, en veillant à transmettre leur savoir et leur activité. Grâce à leur pouvoir économique, elles ont scolarisé leurs enfants, notamment leurs filles, dans les meilleures écoles de commerce en Europe et en Amérique. Une fois leurs études achevées, la plupart sont revenues pour soutenir leurs mères sur les marchés, apprenant ainsi les ficelles de ce commerce. Reprenant le flambeau de leurs génitrices, les descendantes des Nanas Benz constituent désormais la nouvelle génération de ces modèles du leadership féminin. Appelées « Nanas Benz 2.0 », « Nanettes », « Nénettes » ou « Golden Ladies », ces filles et petites-filles de Nanas Benz sont toutes aussi déterminées à perpétuer la tradition et l'histoire. C'est le cas de la présidente de l'Association professionnelle des revendeuses de tissus Wax Hollandais (APRT), Santana Atayi Edwige, qui est la petite-fille d'une Nana Benz. Ce poste était occupé jusqu'à il y a deux ans par la dernière représentante de la première génération des Nanas Benz, Dédé Rose Creppy, décédée en juin 2023. « Si je prends la benjamine de Dédé Rose Creppy,

Yvette Sivomey, elle est dans le commerce du tissu pagne. Elle détient une grande boutique et c'est une référence aujourd'hui. Il y a deux de ses sœurs, Joséphine Sivomey et Anita Kouda, qui sont aussi des revendeuses de tissus », explique Bruno Fidélis Mensah, journaliste. Elles ne sont pas les seules à emboîter le pas de leurs mères ou grands-mères. Il y a également Esther Lawson Aziable, petite-fille de Marguerite Sewoa Lawson, alias « Maman Manatex », dont la boutique trône au cœur du Grand marché de Lomé, non loin de l'église catholique. Repreneuse du commerce de sa mère, Nana Benz, Akue Adoko Ange a également hérité de l'art des dessins de motifs. Elle s'est spécialisée dans l'importation de nouvelles catégories de motifs aussi beaux que significatifs. « Il s'agit, entre autres, des dessins « Femme digne », « Histoire d'amour », « Le temps de Dieu » que j'ai créés moi-même », souligne-t-elle. En conséquence, en tant que grossiste, elle est la seule à avoir le monopole sur les pagnes wax hollandais avec ces motifs et à les distribuer partout dans la sous-région. Outre les filles et petites-filles des Nanas Benz, les nouvelles reines du wax hollandais comptent également d'autres femmes, notamment des entrepreneuses et même d'anciennes « filles de ménage » des pionnières. Ces dernières, grâce à leur assiduité, ont obtenu une partie du commerce de leur patronne. Un cadeau



béni qu'elles ont su faire prospérer au point d'atteindre le même rang que les héritières.

Capacité financière inchangée

Tout comme les Nanas Benz, les garantes de la nouvelle génération sont également des femmes au pouvoir économique important. Et pour cause ! La vente des authentiques textiles wax hollandais exige des capitaux élevés. La pièce de tissu Bloc Wax Vlisco, c'est-à-dire le rouleau de 12 mètres, est vendue à 80 000 F CFA, voire 100 000 F CFA selon le motif et la collection. Dans le même temps, le Super Wax Hollandais et le Grand Super Wax peuvent respectivement osciller entre 120 000 F CFA et 260 000 F CFA la pièce. Ces coûts importants ne les empêchent pas de remplir leurs boutiques. Selon la présidente de l'Association professionnelle des revendeuses de tissus Wax Hollandais (APRT), Edwige Atayi Santana, le prix de revient élevé des tissus wax authentiques est dû à une taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 19 % appliquée aux pagnes à l'achat chez le fournisseur. Mais cette problématique fiscale n'empêche ni les Nanas Benz de poursuivre leur commerce, ni les consommateurs de s'en procurer. « Quand on parle de wax hollandais, c'est de la qualité qu'il s'agit. Ce n'est pas donné à tout le monde. C'est beaucoup plus pour les gens qui aiment le coton, le vrai, agréable au toucher, maniable par les stylistes », confie Akue Adoko Ange. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle effectue de moins en moins de ventes au détail, préférant se concentrer sur les commandes des grossistes et des stylistes. Devenue très résiliente, à l'image de ses consœurs, elle combine la vente de tissu wax hollandais au prêt-à-porter en tissu Vlisco. Cette diversification lui permet de dégager à elle seule un chiffre d'affaires annuel évalué à 2 milliards de F CFA. « Vous êtes une force économique pour le Togo et une référence dans la sous-région. Le gouvernement s'attelle à tout mettre en œuvre pour un environnement des affaires propice et sécurisé », avait déclaré la ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Consommation locale, Rose Kayi Mivedor-Sambianji, lors d'une rencontre avec ces femmes, véritables piliers économiques.

Dédé Rose Creppy, une vie au service du textile



Originaire de la ville côtière d'Aného et née en 1936, Dédé Rose Creppy, ou « Maman Creppy », était jusqu'à récemment la dernière des Nanas Benz encore en vie. Elle est décédée le 5 juin 2023 à l'âge de 88 ans. Pendant trente ans, elle a été présidente de l'Association professionnelle des revendeuses de tissus au Togo (APRT). Avant de se lancer dans le commerce de pagnes, elle avait d'abord exercé comme vendeuse de perles à Lomé, notamment au Grand Marché d'Assigamé. Discrète, simple et ferme, elle s'est ensuite tournée vers le commerce du tissu. Elle a commencé par une qualité modeste, achetée avec ses consœurs au Ghana et appelée « fancy ». Par la suite, elles se sont ouvertes au commerce du wax hollandais, notamment avec la marque Vlisco. Dédé Rose Creppy a fait fortune, tout comme les



autres femmes de ce groupe emblématique. À l'instar de ses consœurs, Dédé Rose Creppy s'est investie dans des activités philanthropiques : construction d'églises et d'établissements sanitaires, investissements en faveur des enfants ou dans la culture. Par ailleurs, elle a financé la formation de ses enfants, inscrits dans des écoles et universités européennes ou américaines. Avant son décès, la reine du textile a été une conseillère avisée pour de nombreuses femmes entrepreneures, chefs d'entreprise, femmes au foyer et mères de famille. Elle a encouragé et soutenu plusieurs femmes à se

lancer dans ce commerce qui a contribué à sa renommée et à celle de toutes les Nanas Benz, véritables fiertés du Togo et de la région. Dédé Rose Creppy a quitté ce monde avec l'assurance qu'une relève solide est prête à poursuivre son œuvre, en particulier son amour pour le pagne, notamment pour le tissu Wax hollandais. L'Association professionnelle des revendeuses de tissus Wax hollandais (APRT), qu'elle dirigeait, est aujourd'hui tenue de main de maître par la nouvelle présidente, Edwige Atayi Santanna.

Docteur Omar AGBANGBA, Président de l'Association nationale des sociologues du Togo (ANSOT)

« Le concept des «Nanas Benz» ne peut être réduit à une simple génération »

Docteur Omar Agbangba, président de l'ANSOT, revient sur l'héritage des «Nanas Benz», ces figures emblématiques du commerce togolais, et analyse leur influence passée et présente. Il explique comment ce concept peut encore inspirer et évoluer face aux défis économiques actuels.

Qui étaient les «Nanas Benz» ?

Les «Nanas Benz» représentent un symbole de réussite économique et de leadership féminin en Afrique de l'Ouest. Ces femmes d'affaires pionnières ont bâti un empire commercial en dominant le commerce du tissu wax hollandais à partir des années 1950. Elles incarnaient la puissance économique, l'élégance et l'influence sociale. Leur nom, issu du fait qu'elles figuraient parmi les premières femmes à posséder des voitures de luxe (notamment des Mercedes Benz), est resté un emblème de prestige.

Quel impact ont-elles eu sur l'économie informelle du Togo ?

Les «Nanas Benz» ont révolutionné l'économie informelle togolaise. Elles ont créé un réseau commercial solide qui s'étendait bien au-delà des frontières nationales, notamment vers des pays voisins comme le Ghana, le Bénin et le Nigeria. Leur succès a non seulement renforcé le rôle des femmes dans l'économie, mais

également permis de structurer le secteur informel en le rendant plus organisé. Elles ont généré des milliers d'emplois directs et indirects, contribuant de manière significative à la prospérité économique du pays pendant plusieurs décennies.

Au regard de leur puissance économique, peut-on dire qu'elles ont marqué leur génération et celle d'aujourd'hui par leur dévouement ?

Absolument. Les «Nanas Benz» ont marqué leur génération par leur vision entrepreneuriale et leur capacité à s'imposer dans un domaine dominé par les hommes. Leur dévouement et leur résilience ont inspiré des générations entières, en particulier les femmes. Même aujourd'hui, elles sont considérées comme des modèles de réussite pour les entrepreneures africaines. Leur influence dépasse le domaine économique : elles ont également soutenu leurs communautés en finançant des projets sociaux, culturels et éducatifs.



Avec la disparition en 2023 de la dernière, Dédé Rose, peut-on dire que le mouvement ou le concept des «Nana Benz» a disparu ?

La disparition de Dédé Rose, figure emblématique, marque la fin d'une époque. Toutefois, le concept des «Nana Benz» ne peut être réduit à une simple génération. Leur héritage demeure, mais il a évolué face à la mondialisation et à l'arrivée de nouveaux acteurs dans le commerce des tissus. Ce concept peut se réinventer à travers les initiatives des héritières ou des femmes entrepreneures togolaises modernes qui s'inspirent de leur parcours.

Parlant des Nanettes (les descendantes des «Nana Benz»), pourront-elles être à la hauteur des pionnières ?

Les Nanettes ont hérité d'un riche patrimoine,

mais leur défi principal réside dans leur capacité à s'adapter à un environnement économique différent. Certaines ont réussi à moderniser leurs activités en intégrant les nouvelles technologies et en développant des marques locales. Cependant, dans l'ensemble, elles peinent à rivaliser avec la concurrence internationale, notamment celle des commerçants expatriés et des importations à bas prix. Elles doivent redoubler d'efforts pour maintenir l'héritage des «Nanas Benz».

Face à la concurrence des expatriés, comment l'État peut-il donner une chance à la jeune génération des «Nana Benz» ?

L'État pourrait intervenir de plusieurs manières. D'abord, il pourrait instaurer des quotas ou des protections tarifaires pour favoriser les commerçants locaux face aux importations étrangères. Il devrait également encourager la formation et l'innovation, notamment en développant des programmes de formation en gestion d'entreprise et en marketing digital pour permettre à la jeune génération de se démarquer. En soutenant le «Made in Togo», l'État pourrait promouvoir les marques locales et faciliter l'accès aux financements pour les jeunes entrepreneures. Enfin, réguler le marché en limitant l'influence des commerçants expatriés et en instaurant des réglementations favorables aux acteurs locaux serait une autre mesure essentielle.

Quelle est votre approche pour pérenniser le concept des «Nana Benz» ?

Pour pérenniser ce concept, il est essentiel de créer un musée ou un centre culturel dédié aux «Nana Benz» afin de préserver leur histoire et de la transmettre aux générations futures, encourager la création de marques locales en offrant des incitations fiscales aux héritières qui s'engagent à développer des marques inspirées de cet héritage, mettre en place des partenariats public-privé qui pourraient faciliter l'accès aux financements et aux ressources nécessaires pour relancer le secteur, promouvoir le storytelling autour de leur héritage en valorisant leurs histoires dans les médias, les écoles et les événements culturels, pour inspirer la jeunesse. Également, il faudra digitaliser et moderniser leur commerce en les aidant à exploiter les plateformes en ligne pour élargir leur clientèle au niveau national et international.



Investir dans l'avenir, bâtir l'excellence avec Nourmony

— & SES FILIALES —





Priorité santé...

► Par Jos Blaise Mbanga Kack



L'urgence de définir les priorités pour sortir l'Afrique de l'impasse s'impose. Si rien n'est fait, l'Afrique enchaînera les résolutions sans fin et, par conséquent, marquera le pas. Aujourd'hui, tout le monde parle du panafricanisme comme étant la panacée ! Mais au fait, où commence l'Afrique ? Où s'arrête-t-elle ? Être africain aujourd'hui, est-ce être noir ? Si tel est notre postulat de départ, que dirons-nous de l'Afrique du Sud multiraciale ? Quid du Maghreb, qui a un pied sur le continent africain et un autre dans la Ligue arabe au Proche-Orient ? Surtout, faut-il souligner que ledit Maghreb a l'esprit et la tête à l'Union pour la Méditerranée, laquelle pourrait devenir plus efficiente d'ici cinquante ans, quand les deux rives de la Méditerranée travailleront de concert à bâtir cette union. De manière plus concrète, est-ce que le royaume du Maroc, par exemple, est aujourd'hui disposé à se saborder en se diluant dans un projet continental ? Africains, ouvrons les yeux ! De quel panafricanisme parlons-nous exactement ? Des États-Unis d'Afrique ? That is the question. Après cette série de questionnements,

on constate avec amertume que nous ne sommes pas encore sortis de l'auberge. Ce panafricanisme ressemble étrangement, à ce jour, à une auberge espagnole où chacun trouve ce qu'il y apporte. Tout le monde parle du panafricanisme et tout le monde se fait son idée sur le sujet. Pour les uns, panafricanisme rime avec un sentiment anti-français, comme si toute l'Afrique était francophone. Pour d'autres, le panafricanisme consiste à bouter le franc CFA hors des zones monétaires où il est en circulation aujourd'hui. Pour certains, c'est un état d'esprit. Allez comprendre quelque chose ! Au fait, ce panafricanisme se structurerait selon quel modèle ? Une union africaine calquée sur l'Union européenne ? Une sorte de juxtaposition de pays côté à côté, chacun gardant sa nationalité tout en partageant un certain nombre de points de convergence et d'utilités communautaires ? Ou serait-ce sur le modèle des États-Unis d'Amérique, alors même qu'il n'existe aucun point de convergence, par exemple, entre l'économie d'un pays comme l'Afrique du Sud et celle d'un grand nombre d'autres pays africains ? En effet, pour le pays de Nelson Mandela, l'ambition est de siéger avec les grands de ce monde, à l'instar du G20 qu'il accueillera en novembre prochain, ou encore de s'afficher fièrement comme membre fondateur des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud). Une autre image révélatrice de cette conception subjective : pendant que ce même pays arc-en-ciel multiracial, accompagné du Nigeria, cherche à obtenir un droit de veto aux Nations unies, des voix de certains chefs d'États africains, et pas des moindres, s'élèvent pour réclamer plutôt une seule place – je dis bien une place – pour tout un continent. Il suffit d'être chez nous pour entendre ce genre de propos dissonants et totalement hors sol.

Passer de la parole aux actes

L'Afrique doit travailler avec des priorités bien définies, un chronogramme suivi à la lettre, et appliquer à chaque étape les résolutions adoptées lors des conférences et colloques réunissant régulièrement, sous forme bilatérale, multilatérale, régionale ou continentale, une multitude d'experts. C'est une urgence quasi vitale ! Les grands axes, aujourd'hui, c'est moins de bavardages et plus d'actions. Nous demandons des mesures effectives, des idées progressistes, mais surtout des actions tangibles.



Tableau de Bord

L'Afrique dispose d'un tableau de bord qui aurait dû, depuis des lustres, permettre de surmonter la crise causée par son extraversion et un ordre économique international défavorable. Il s'agit du Plan d'action de Lagos (PAL) de 1980, qui visait à favoriser le développement, à lutter contre le sous-emploi et, surtout, à encourager une croissance endogène par la création d'un marché commun. Le PAL avait pour ambition de renforcer les économies locales, d'assurer la souveraineté sur les ressources naturelles, l'autosuffisance alimentaire, l'essor de l'industrie et, surtout, la mobilisation des populations. Ce fameux plan très volontariste avait bel et bien posé les jalons pour la création d'un marché commun africain à court, moyen et long terme, ainsi que pour des marchés sous-régionaux autour de pôles économiques comme la CEEAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale), la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) et la SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe). Il incluait d'autres projets qui paraissaient, à première vue, faciles à réaliser, comme la construction d'une autoroute transafricaine reliant Mombassa (Kenya) à Lagos (Nigeria). La consigne était claire : chaque État devait réaliser le tronçon traversant son territoire. À ce jour, combien de pays ont intégré dans leurs projets nationaux l'idée de cette transafricaine ? On avait également évoqué la création de passeports sous-régionaux à court et moyen terme, menant à un passeport continental sans visa pour les natifs et résidents des pays africains. Ce projet est resté lettre morte, notamment du côté de la CEMAC (Communauté économique des États de l'Afrique centrale) où «tout bouge et rien ne bouge». Nous tirons toutefois notre chapeau au nouveau président du Ghana, qui, lors de son investiture – sans théâtraliser à la Donald Trump, avec fanfare, trompettes et caméras – a décidé de permettre à tous les Africains, résidant ou non sur le continent, d'entrer dans son pays sans visa. En clair, pas un seul centime ne sera déboursé pour entrer au pays de Kwame Nkrumah.

Envisager un plan de fabrication pharmaceutique en Afrique

Toujours au Nigeria, en 2001, il a été convenu que l'Afrique ne pourrait tenir debout que si sa population était en bonne santé. La résolution adoptée visait à consacrer 15 % des budgets nationaux au secteur de la santé, notamment à la recherche et au développement. À ce jour,

seuls le Lesotho, la Namibie, le Botswana et, dans une moindre mesure, la Côte d'Ivoire s'y sont conformés. Michel Sidibé, ancien ministre de la Santé et des Affaires sociales du Mali et ancien directeur de l'ONUSIDA pendant 10 ans, appelle les acteurs à revoir leurs démarches et à passer à l'offensive. Selon lui, l'Afrique ne s'en sortira que si elle maîtrise le domaine de la santé, notamment la recherche et l'industrie pharmaceutique. Il pointe le coût faramineux des évacuations sanitaires, qui se comptent en centaines de milliards. Selon l'envoyé spécial de l'Union africaine chargé de la mise en place de l'Agence africaine du médicament, 25 % des vaccins consommés dans le monde le sont en Afrique. Et de donner l'alerte : « Nous ne produisons pas et il faut être réaliste : nous sommes réellement dépendants de l'extérieur. Cette situation nous rend vulnérables (...) elle limite nos capacités à réagir aux urgences sanitaires. » La priorité en Afrique, c'est donc la santé. Depuis les indépendances, elle reste prioritaire. Quelques chiffres édifiants : là où la norme mondiale est de 1 médecin pour 500 habitants, dans certaines zones en Afrique, on retrouve 1 médecin pour 40 000 habitants. Pathétique ! Il est impératif de mettre les Africains au travail. C'est l'unique voie du succès. À méditer. Il y a tellement de priorités en Afrique qu'on s'interroge sur la question de savoir si les dirigeants politiques et les leaders d'opinion en sont conscients. On a quelques doutes au regard des budgets colossaux qui sont alloués prioritairement aux besoins luxueux, superflus, voire fantaisistes, et où nos leaders d'opinion reprennent en chœur, comme des perroquets d'appartement et de façon incantatoire : « panafricanisme, panafricanisme, panafricanisme » sans véritable contenu. Certains de ces leaders d'opinion, au regard de leur parcours et de leur prisme, définissent les priorités de là où ils se trouvent, chacun voyant midi à sa porte. Mais nous autres, sans vouloir les classifier, nous rejoignons aisément l'avis de Michel Sidibé, qui pense que les priorités doivent aller à la santé, car à ce jour, à en croire l'ancien ministre malien de la santé et des affaires sociales, les revenus des pauvres en Afrique se rétrécissent comme peau de chagrin, mais leurs dépenses en matière de santé restent intactes, à savoir 40 % de leur revenu. C'est énorme ! Si nous voulons un continent debout et dynamique, il nous faut indiscutablement un peuple vaillant, en bonne santé, sans hiérarchisation et statut social.



MAMADOU DIAGNA NDIAYE

Au service du soft power africain

Mamadou Diagna Ndiaye, figure clé du rayonnement africain, met son expertise et son réseau au service de l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse 2026 à Dakar.

► Par MLDIATTA

Dakar, la perle du Sénégal, a été choisie pour accueillir les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) en 2026. L'enjeu est de taille, d'autant qu'il s'agira des premiers JOJ organisés sur le sol africain. Une victoire obtenue face à des candidatures de poids comme celles de la Tunisie, du Botswana et du Nigeria. Pour orchestrer cette manifestation historique et d'envergure, le Sénégal a misé sur un homme de réseau, un stratège aguerri

à l'art des relations internationales : Mamadou Diagna Ndiaye. Élu en février 2020 président du comité d'organisation des JOJ (COJOJ), il incarne le choix de l'expérience et de la rigueur. Un défi de plus pour ce leader au charisme singulier, perpétuellement en mouvement, naviguant d'un sommet à l'autre, d'un tête-à-tête avec le Prince Albert de Monaco, le roi Mohammed VI du Maroc, la maire de Paris Anne Hidalgo à une réunion stratégique avec Thomas Bach, le président du CIO, ou avec l'ivo-



Champions du mois

rien Tidjane Thiam. Son objectif ? Ancrer durablement l'Afrique dans le concert des grandes nations sportives, en usant avec subtilité du soft power. Diagna, comme l'appellent familièrement ses proches, est un homme au regard perçant, fin connaisseur des rouages de ce monde en perpétuel mouvement. Son parcours impressionne par sa diversité et son envergure. Banquier chevronné, industriel influent, haut responsable du sport international, il est de ces rares initiés qui ont leurs habitudes dans les cercles les plus fermés. Fidèle de la résidence suisse de Gstaad, station prisée par l'élite du monde des affaires, il y côtoie notamment son mentor, Jean-Claude Mimran. Industriel de premier plan, ce dernier a investi des centaines de milliards de francs CFA dans l'industrie sucrière, les minoteries et bien d'autres secteurs économiques en Afrique.

Une mission plus qu'un poste

L'organisation des JOJ au Sénégal, Mamadou Diagna Ndiaye, par ailleurs membre actif du Comité international olympique (CIO), la conçoit comme une mission, bien loin d'une sinécure. Homme d'action, toujours en alerte, il refuse la facilité des rétributions confortables. Ainsi, à la tête du COJOJ, il a choisi de renoncer à tout salaire, ainsi qu'à tout per diem, billet d'avion ou logement de fonction pris en charge par le comité. Une posture rare, reflet d'une intégrité qui le distingue. Avec un souci constant de transparence, il a fait appel au prestigieux cabinet Mazars pour superviser la gestion financière du comité.

Son ambition ne se limite pas à la réussite de l'événement : il entend aussi laisser un héritage, avec un modèle de gestion rigoureuse et, si possible, un excédent financier, à l'image de Paris 2024. Il faut rappeler que c'est sous la houlette du Comité National Olympique et Sportif Sénégalais (CNOSS) qu'il dirige que Dakar a remporté l'organisation des JOJ face à des concurrents de taille. Une performance notable, résultat d'une approche stratégique et d'une vision structurée. Pour assurer une organisation impeccable, 40 mesures ont été arrêtées, dont l'implication de toutes les forces vives du pays et le lancement d'un concours national pour désigner la mascotte officielle des Jeux. Figure insaisissable et stratège avéré, Mamadou Diagna Ndiaye incarne une influence qui dépasse les clivages. Son carnet d'adresses, jalousement envié, est un atout majeur dans son ascension. Conseiller des présidents Abdou Diouf puis Macky Sall, avec rang de ministre, il est tout autant un acteur incontournable du sport de haut niveau qu'un businessman avéré.

Un leader discret, un visionnaire africain

Habitué des palaces parisiens comme le Plaza Athénée ou le Bristol, Mamadou Diagna Ndiaye incarne un leadership sobre et pragmatique. Derrière sa réserve naturelle se cache une ambition affirmée : faire rayonner l'Afrique à l'échelle mondiale, en imposant le continent comme un acteur incontournable des grandes compétitions internationales. Son parcours, mêlant stratégie, influence et rigueur, fait de lui l'un des architectes du soft power africain.





SANI
YALO

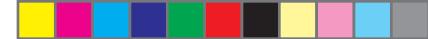
Un «Sultan» bien discret

Discret mais influent, Sani Yalo s'est imposé comme l'un des piliers du monde des affaires en Centrafrique, bâtissant un empire économique diversifié et incontournable.

► Par Landry Ulrich Nguéma-Ngokpélé

Toujours le crâne rasé avec une élégance sobre, Sani Yalo est un homme de peu de mots, mais dont la courtoisie et la générosité sont unanimement reconnues. À la soixantaine bien entamée, il est l'aîné d'une fratrie nombreuse, son père étant l'un des pionniers du transport centrafricain et proche de feu l'empereur Jean-Bedel Bokassa. Affectueusement surnommé « Sultan » par ses proches et admirateurs, Sani Yalo est l'une des figures les plus discrètes, mais ô combien influentes du

monde des affaires en Centrafrique. Véritable perle rare de la bourgeoisie centrafricaine, son parcours dans le monde des affaires n'a pas toujours été linéaire, mais il s'est forgé une place incontournable. Homme d'affaires chevronné, passionné de sport et mécène culturel, il ne se contente pas d'accumuler des bénéfices. Il s'investit régulièrement dans le sponsoring de manifestations sportives et culturelles à l'échelle nationale, consolidant ainsi son statut de bienfaiteur. Son empire commercial est un véritable mosaïque d'activités diversifiées : transport terrestre,

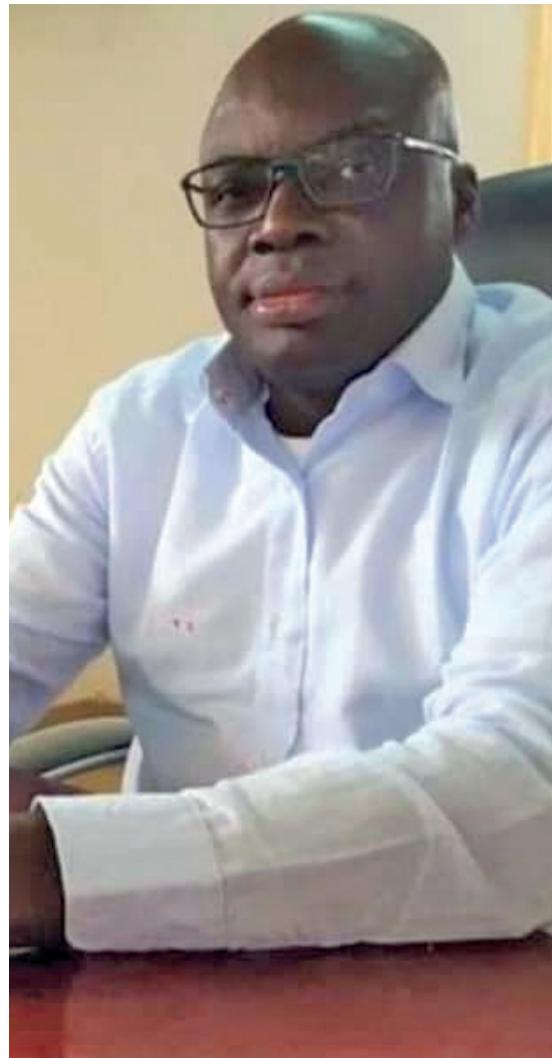


Champions du mois

hydrocarbures, immobilier et surtout une industrie agroalimentaire en pleine ascension, dont le nom résonne dans tout Bangui. Et tout cela, bâti en moins de quatre décennies. Sur les traces de son père, feu Mahamat Yalo, décédé en 2020, Sani Yalo a su s'affranchir du patrimoine familial, estimé à plusieurs dizaines de millions de francs CFA dans les années 1990-2000. Il démarre alors son propre parcours entrepreneurial en lançant une flotte de transport, comprenant camions gros porteurs, taxis, bus et minibus. Plus tard, il tente l'aventure dans la distribution de carburant avec Zongo-Oil, une entreprise rapidement mise en difficulté par des décisions politiques. Mais un revers ne signifie pas un échec pour cet homme d'affaires tenace. Loin de se laisser abattre par cet obstacle, il rebondit dans un secteur clé : l'agroalimentaire. Un pari audacieux qui se révèle payant, faisant de lui une figure incontournable du paysage économique centrafricain. Ses investissements, estimés à plusieurs dizaines de milliards de francs CFA, ont donné naissance à un complexe industriel agroalimentaire situé dans le 8e arrondissement de Bangui. Ce pôle comprend des unités de fabrication d'eau pure, de jus en bouteille, de bière en canette, de spaghetti, de tomates en conserve, ainsi que des unités de production de matériaux tels que les clous, les tôles et divers ustensiles de cuisine. Si certaines de ces infrastructures demeurent inopérationnelles pour des raisons techniques, une unité de production se distingue déjà : celle de l'eau pure, vendue sous la marque « Ô Rachida ». Son succès est fulgurant, inondant les marchés, les commerces et les ménages de Bangui et de plusieurs provinces centrafricaines. Le flair entrepreneurial de Sani Yalo ne s'arrête pas là. Son sens du management et son réseau relationnel lui ont valu d'être nommé président du conseil d'administration du Bureau d'Affrètement Routier de Centrafrique (BARC), avec le soutien du président Faustin-Archange Touadéra. En quelques mois, il insuffle un vent de renouveau à cette institution en ouvrant des succursales dans plusieurs villes frontalières et en réhabilitant un système en perte de vitesse. Son génie managérial a transformé le BARC en un levier économique majeur pour le pays. Par cet exploit, Sani Yalo s'affirme comme l'un des piliers de l'économie centrafricaine, un entrepreneur visionnaire dont l'influence dépasse les frontières nationales. Pour certains, il incarne le Dangote centrafricain. Pourtant, loin des projecteurs et des déclarations tapageuses, il cultive

la discréction et préfère laisser ses réalisations parler pour lui. Son patrimoine personnel, estimé à plus de 30 milliards de francs CFA, n'est qu'un élément parmi d'autres de son impressionnant parcours.

Mais un revers ne signifie pas un échec pour cet homme d'affaires tenace.





Ahoua Don Mello

Vice-Président de l'Alliance Internationale des BRICS

Interview



«Les BRICS sont le contrepoids de l'Occident»

Ahoua Don Mello, ingénieur des Ponts et Chaussées, après avoir été Directeur Général du BNED (Bureau National d'Études Techniques et de Développement) en Côte d'Ivoire et ancien ministre, est aujourd'hui Vice-Président de l'Alliance internationale des BRICS pour l'Afrique centrale et l'Afrique de l'Ouest, chargé des projets stratégiques. Il jette un regard sur l'avenir et les enjeux du continent face aux différents blocs naissants.

► Propos recueillis par Jos Blaise Mbanga Kack

Ahoua Don Mello, vous êtes représentant des BRICS et parfois représentant de l'Alliance internationale des BRICS. Vous êtes quoi exactement ?

Et quelle est la différence entre les deux structures ?

J'ai été le représentant de l'Afrique centrale et occidentale auprès des BRICS et plus tard promu Vice-Président de l'Alliance Internationale des



Grand Angle

BRICS, chargé des projets stratégiques. C'est un honneur pour moi et un hommage rendu à l'Afrique. C'est une reconnaissance au plan mondial des compétences et de l'expertise africaines. Il est important de faire une distinction nette entre les BRICS, qui constituent une association interétatique, l'union de 10 grandes économies en développement dans le monde : Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud, Égypte, Éthiopie, Iran, Arabie saoudite et Émirats arabes unis, et l'Alliance internationale des BRICS, une organisation chargée de mettre en œuvre les initiatives et décisions adoptées dans le cadre de l'association. Les principales tâches de l'Alliance sont de promouvoir le développement socio-économique international, l'introduction d'innovations sociales et technologiques et le développement de la sécurité internationale. Mon rôle est donc de faire la promotion des idéaux des BRICS afin d'y intégrer de nombreux pays.

Peut-on savoir aujourd'hui ce que représentent et pèsent les BRICS au niveau mondial sur les questions économiques entre les deux différents pôles dont les BRICS souhaitent créer le pendant ?

Les BRICS représentent aujourd'hui un contrepoids à l'hégémonie de l'Occident. Les BRICS ont été créés pour trouver des moyens afin de permettre aux économies émergentes de mieux se faire entendre et d'être mieux représentées. Les BRICS se sont dotés d'instruments afin d'aider les pays émergents à obtenir les moyens nécessaires à leur développement. Il s'agit, pour cette organisation, de rendre concret le nouvel ordre mondial. Le bloc occidental n'est plus le seul à décider de l'avenir de l'humanité.

Pourquoi l'Afrique, notamment les pays de la CEDEAO, de la CEEAC et de la CEMAC, auraient-ils intérêt à rejoindre les BRICS sans réserve, et quels avantages concrets ces pays peuvent-ils en retirer ?

Les BRICS contribueront au développement des infrastructures et au développement industriel des pays africains. Avec les BRICS, les pays africains ne seront plus seulement les pourvoyeurs de matières premières. Ils pourront désormais transformer ces matières premières. Il s'agit, pour ces pays africains, d'établir des accords stratégiques avec les BRICS. Ceux-ci les aideront à s'affranchir

et à se débarrasser des pesanteurs sociales, économiques, militaires et politiques qui ont toujours retardé ou bloqué leur développement.

Entre autres, vous êtes chargé par la Russie de prospection pour ce pays de grands projets structurants sur le continent. Ça veut dire quoi exactement ?

Je tiens à souligner qu'il est urgent pour l'Afrique de repenser ses rapports avec l'extérieur. Repenser ses relations avec l'extérieur suppose, pour l'Afrique, de signer des accords de partenariat lui garantissant dignité, croissance économique et développement humain. Et c'est la Russie qui est crédible et capable de garantir à l'Afrique ce genre de partenariats. La Russie n'a jamais


Le bloc occidental n'est plus le seul à décider de l'avenir de l'humanité.

mis en esclavage un seul Africain, n'a jamais colonisé un pays africain et s'est battue aux côtés des peuples africains pour leur indépendance. Pour toutes ces bonnes raisons, l'Afrique peut et doit s'engager avec la Russie dans un accord de partenariat à plusieurs niveaux, à savoir : la défense et la sécurité contre le djihadisme, le terrorisme et toutes les tentatives de recolonisation du continent africain. Puisqu'il est de notoriété publique que le terrorisme et le djihadisme se nourrissent aussi de la pauvreté, je propose que, dans nos partenariats avec la Russie, nous couvrions également les axes de développement économique et social pour éliminer la pauvreté en Afrique.

Au regard de ce qui précède, et ce n'est pas qu'une simple vue de l'esprit, certains vous considèrent comme la cinquième colonne de la Russie en Afrique...

La cinquième colonne est une expression désignant les partisans cachés au sein d'un État ou d'une organisation d'un autre État, ou



d'une autre organisation hostile. Ahoua Don Mello est simplement un Africain qui milite pour l'émancipation de l'Afrique. Il œuvre pour la souveraineté économique, monétaire, politique et militaire de l'Afrique. Il se tiendra aux côtés des entités sociales qui lui permettront d'atteindre ces objectifs. Aujourd'hui, c'est la Russie qui se positionne en tant que défenseure de l'Afrique souveraine. Ahoua Don Mello se met donc en ordre de bataille aux côtés de la Russie pour le développement de cette Afrique digne et résolument engagée dans la défense de ses intérêts.

Trois pays, le Mali, le Burkina et le Niger, se sont mis dans une alliance dite AES, se détachant de la CEDEAO. Que peut-on dire des deux institutions au stade actuel de la rupture ?

L'Alliance des États du Sahel (AES), encore appelée Liptako-Gourma, est un pacte de défense mutuelle

conclu entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso le 16 septembre 2023. Il s'agit, pour ces États, de s'unir pour lutter contre le terrorisme. Rappelons que la coopération entre les États de la CEDEAO et de l'Occident n'a pas permis le règlement du problème du terrorisme, qui constitue, à n'en point douter, un véritable frein au développement et à la stabilité de ces États.

À travers cette alliance, qui verra certainement l'adhésion d'autres membres, ces pays veulent s'assurer de répondre aux menaces existentielles. On pourra longtemps épiloguer sur les avantages et les inconvénients de la CEDEAO et de l'AES ; ce qui urge, c'est la question du terrorisme.

Vous êtes justement chargé de préparer le prochain sommet Russie-Afrique de 2026. À l'heure actuelle, où en est-on avec les préparatifs ?

Les préparatifs du sommet Russie-Afrique avancent très bien.



Exportations d'armes en Afrique

Voici les cinq pays africains les plus gros clients de la France

Alors que la présence française est de plus en plus remise en question en Afrique, les relations commerciales entre la France et plusieurs pays africains restent significatives, notamment dans le domaine de l'armement. Le rapport annuel du ministère des Armées, présenté aux parlementaires, met en évidence l'importance des exportations d'armes françaises sur le continent.

► Par Ronie Floride AGAMMA

D'après le rapport présenté à l'Assemblée nationale française, qui couvre la période de 2014 à 2023, il ressort que l'Égypte est de loin le principal client africain de la France en matière

d'armement. Sur la période 2014-2023, elle a conclu des contrats pour un montant total de 12,229 milliards d'euros, un chiffre qui reflète l'étendue et la diversité des équipements livrés. Parmi les acquisitions notables figurent des missiles Aster, qui équipent les frégates

FREMM également achetées auprès de la France, ainsi que d'autres systèmes avancés de défense aérienne et navale. Ce partenariat s'est renforcé depuis 2015 avec la livraison de 24 avions de chasse Rafale, qui ont fait de l'Égypte le premier client sur le continent de cet





appareil. En complément, Le Caire a également acquis des hélicoptères de combat, des corvettes Gowind et des systèmes de surveillance sophistiqués. Deuxième plus gros importateur africain d'armes françaises, le Maroc a acquis pour 900 millions d'euros de matériel militaire. Contrairement à l'Egypte, dont les achats sont majoritairement orientés vers la marine et l'aviation, Rabat a misé sur une modernisation complète de ses forces terrestres et aériennes. Les achats marocains incluent des revolvers et pistolets à chargement automatique pour les forces de sécurité, des fusils et carabines de précision destinés aux unités d'infanterie, des missiles et leurs lanceurs, ainsi que des torpilles lourdes, éléments essentiels pour la dissuasion et la défense côtière. Rabat a également acquis des véhicules blindés multi-rôles et tactiques, améliorant la mobilité des forces terrestres, ainsi que des navires de guerre, qui viennent compléter un arsenal naval en expansion. Avec 531,9 millions d'euros de contrats sur la période 2014-2023, l'Algérie arrive en troisième position des clients africains de la France. Généralement tournée vers la Russie, son principal fournisseur, pour ses équipements militaires, Alger est allé voir, de temps à autre, du côté de Paris, pour des achats ciblés. Les importations algériennes se sont concentrées sur des munitions de 40 mm pour divers systèmes d'armement, des drones (UAV), des aéronefs, des moteurs d'aéronefs et des composants spécialisés pour l'aviation militaire, des équipements de détection et de protection contre les menaces NRBC (nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques), des substances radioactives et des agents antièmeutes, montrant

une diversification des besoins de sécurité intérieure. L'Angola, quatrième du classement, a signé pour 470,8 millions d'euros d'achats militaires, principalement axés sur des armes lourdes et des véhicules militaires. Au nombre des acquisitions angolaises, il y a des bombes, des torpilles, des roquettes et des missiles, ainsi que des véhicules terrestres blindés et d'autres équipements associés. Le Sénégal, cinquième plus grand client de la France en Afrique avec 345,4 millions d'euros d'achats, se distingue par une forte orientation maritime. Parmi les principales acquisitions figurent des revolvers et pistolets automatiques, des fusils et carabines, ainsi que des mitrailleuses lourdes, des navires de guerre et des systèmes d'artillerie de gros calibre, deux patrouilleurs OPV 58 S construits par Piriou, des corvettes, intercepteurs et patrouilleurs trimarans, des bâtiments de débarquement et d'autres équipements maritimes spécialisés.

Une présence élargie en Afrique

Au-delà de ces cinq gros clients de la France, d'autres nations africaines se tournent également vers l'hexagone pour s'équiper en matériels militaires. Il s'agit principalement du Botswana (325,9 M€), du Nigeria (199,9 M€) et de la Tanzanie (190 M€) qui ont investi, entre autres, dans des patrouilleurs, des systèmes d'artillerie et des équipements aériens. Le Niger (42,3 M€) et le Mali (22,5 M€), malgré des relations tendues avec la France, ont reçu des armes dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. La Côte d'Ivoire (107,2 M€) et l'Afrique du Sud (58,2 M€) ont opté pour des équipements variés, incluant des UAV et du matériel spatial. Le rapport met également en lumière l'existence de contrats plus modestes mais significatifs avec des pays comme le Bénin, le Ghana, la Somalie et Madagascar, illustrant la diversité des clients africains de l'industrie de défense française.

Les importations algériennes comprennent des aéronefs, des munitions et des drones (UAV)





Côte d'Ivoire

Le potentiel minier se découvre

Lors du lancement de la première édition du Salon international des ressources extractives et énergétiques (SIREXE), le 1er juillet 2024 à Abidjan, le Premier ministre Robert Beugré Mambé déclarait : « La Côte d'Ivoire n'a pas encore fini avec les grandes découvertes... » Une affirmation que les récentes annonces viennent corroborer.

► Par Bamba MAFOUMGBÉ

Grâce à une politique incitative et un cadre réglementaire attractif, la Côte d'Ivoire s'est positionnée comme un acteur clé du secteur pétrolier en Afrique de l'Ouest. Deux découvertes majeures ont été réalisées en

moins de deux ans, renforçant les réserves pétrolières du pays. En septembre 2021, la multinationale italienne Eni, en partenariat avec Petroci, a identifié le gisement Baleine sur le bloc CI-205, au large de la Côte d'Ivoire. Cette découverte est estimée entre 1,5 et 2 milliards de barils de

pétrole brut, avec un volume de gaz naturel associé évalué entre 1 800 et 2 400 milliards de pieds cubes. Ce gisement vient non seulement accroître les réserves prouvées du pays, mais aussi garantir une hausse de la production pétrolière et gazière dans les années à venir. Une seconde découverte,



nommée Calao, a été annoncée le 7 mars 2024. Située à 45 kilomètres des côtes, sur le même bloc CI-205, elle résulte d'un forage à 5 000 mètres de profondeur. Les premiers résultats révèlent la présence de pétrole léger, de gaz et de condensats dans des formations caractérisées par d'excellentes valeurs de perméabilité. Les estimations actuelles placent les ressources potentielles entre 1 et 1,5 milliard de barils équivalents pétrole. Face à ces succès, Eni a renforcé sa présence en Côte d'Ivoire en signant, le 27 novembre 2024, un accord avec le ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie pour l'acquisition de quatre nouveaux blocs d'exploration offshore : CI-504, CI-526, CI-706 et CI-708. Ces blocs, couvrant une superficie totale de 5 720 km² et situés entre 1 000 et 3 500 mètres de profondeur, offrent un potentiel de synergies avec le champ Calao. Eni, actif en Côte d'Ivoire depuis 2015, produit actuellement environ 22 000 barils équivalent pétrole par jour. Après la mise en service de la phase 1 du champ Baleine, la société prévoit d'augmenter sa production à 60 000 barils de pétrole par jour et 70 millions de pieds cubes de gaz dès décembre 2024. Une phase 3 en cours d'étude pourrait porter ces volumes à 150 000 barils de pétrole et 200 millions de pieds cubes de gaz par jour.

Une industrie aurifère en pleine expansion

Le secteur de l'or n'est pas en reste, avec des découvertes qui renforcent la position de la Côte d'Ivoire en tant que producteur majeur en Afrique. Le 19 octobre 2024, le pays a inauguré sa 13^e mine d'or à Lafigué, dans le département de Dabakala. Cette mine, fruit d'un partenariat entre investisseurs nationaux et

internationaux, dispose d'une réserve estimée à 66 tonnes d'or, avec une production annuelle prévue de 5,6 tonnes dès 2025. L'exploitation devrait générer près de 400 milliards de FCFA de recettes pour l'État et apporter 8 milliards de FCFA d'investissements au bénéfice des populations locales. D'autres projets aurifères de grande envergure se développent. À Koné, dans la région du Worodougou, un gisement de classe mondiale est en phase de construction. Avec des ressources minérales évaluées à 152 tonnes d'or, la mine de Koné aura une durée de vie de 20 ans et une capacité annuelle de traitement de 11 millions de tonnes de minerai,

en cours de planification au port de San Pedro, avec deux options envisagées : un port en eau profonde et un wharf minéralier. L'approvisionnement en énergie de ces exploitations nécessitera près de 800 MW, et un partenariat public-privé sous forme de convention BOT est en discussion pour le développement des infrastructures ferroviaires. Par ailleurs, la Société pour le développement minier de la Côte d'Ivoire (SODEMI) a annoncé, le 28 mai 2024, la découverte d'un gisement de columbite-tantalite dans le département d'Issia. Ce minerai, essentiel à la fabrication d'équipements électroniques, représente un atout stratégique pour le pays.

L'exploitation devrait générer près de 400 milliards de FCFA de recettes pour l'État.

pour une production estimée à 7 tonnes par an. À Tanda, dans la région du Gontougo, une autre mine d'or, nécessitant un investissement de 530 milliards de FCFA, prévoit une production annuelle de 11 tonnes d'or, avec une première coulée annoncée pour 2028.

Le potentiel inexploité des minéraux stratégiques

Outre le pétrole et l'or, la Côte d'Ivoire possède d'importantes réserves de fer, de nickel et de terres rares, qui pourraient accélérer son développement industriel. Dans l'ouest du pays, des gisements de fer ont été identifiés sur les monts Klahoyo et Tia, avec des réserves estimées à 2 milliards de tonnes, tandis que le mont Gao recèle 1,2 milliard de tonnes de minerai. Pour accompagner ces projets, un terminal minéralier est

La SODEMI prévoit également d'intensifier ses recherches sur le nickel-cobalt à Kaniasso, le molybdène à Boundiali et le lithium à Sakassou et Guiglo. Un avenir prometteur pour l'industrie extractive. Face à ces découvertes, les autorités ivoiriennes ont structuré le cadre fiscal et réglementaire afin d'assurer une répartition équitable des retombées économiques entre l'État, les investisseurs et les populations locales. Ibrahim Coulibaly, ingénieur des mines et ancien directeur général de la Direction des Mines et de la Géologie, estime que ces découvertes ne représentent qu'une infime partie du potentiel minier du pays. Selon lui, la Côte d'Ivoire devrait progressivement révéler d'autres gisements et renforcer son attractivité auprès des investisseurs internationaux.



Exploitation aurifère en Côte d'Ivoire

Une kyrielle de taxes pour renflouer les caisses de l'État

L'exploitation aurifère connaît, depuis quelques années, un essor remarquable en Côte d'Ivoire, notamment avec la découverte de gisements de classe mondiale. En attendant l'entrée en exploitation de toutes les mines, le gouvernement ivoirien, engagé dans la valorisation du contenu local, cherche à maximiser les recettes publiques issues de l'exploitation aurifère.

► Par Bamba MAFOUMGBÉ



L'exploitation aurifère occupe une place stratégique dans l'économie ivoirienne. En 2023, le pays comptait 14 mines industrielles, 227 mines semi-industrielles et 149 sites artisanaux en activité, auxquelles se sont ajoutées 5 nouvelles mines. Par ailleurs, 174 permis de recherche ont été délivrés. La production d'or exportée est en constante augmentation, soit 43,8 tonnes en 2021, 47,61 tonnes en 2022 et 50,30 tonnes en 2023. Cependant, malgré cette progression, les recettes fiscales issues de l'exploitation aurifère restent en deçà des attentes. Avec les nouvelles découvertes et les entrées en production prévues entre 2027 et 2028 (Koné et Tanda), la Côte d'Ivoire pourrait renforcer sa position dans le secteur aurifère mondial. L'annexe fiscale à la gestion budgétaire 2025 précise cette ambition dans son point 8, intitulé « Aménagement des dispositions des redevances superficiaires et taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le Code minier » (Article 36). Ainsi, la taxe ad valorem sur l'or a été relevée de 2 %, s'inscrivant dans un contexte de forte croissance du secteur. Ce qui devrait rapporter plus de 41 milliards de FCFA à l'État en 2025. Les taux de taxation, indexés sur la variation du prix de l'once d'or sur le marché mondial, ont été ajustés en passant de 3 % à 5 %, de 3,5 % à 5,5 %, de 4 % à 6 %, de 5 % à 7 % et de 6 % à 8 %.

Les retombées financières pour l'État sont considérables, avec des recettes attendues de 400 milliards de FCFA

La Côte d'Ivoire et ses mines d'or de classe mondiale

Le 19 octobre 2024, la Côte d'Ivoire a inauguré sa 13^e mine d'or, située à Lafigué, dans le département de Dabakala (Région du Hambol). Lors de la cérémonie, Mamadou Sangafowa Coulibaly, ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, a salué le dynamisme du secteur, largement impulsé par le Code minier de 2014, qui fera prochainement l'objet d'une réforme majeure pour garantir une exploitation prospère et durable. Ce projet minier, issu d'un partenariat entre acteurs nationaux et internationaux, présente des perspectives économiques prometteuses. Sa production annuelle est estimée à 5,6 tonnes dès 2025, pour une exploitation totale évaluée à 66 tonnes sur toute la durée du projet. Les retombées financières pour l'État sont considérables, avec des recettes attendues de 400 milliards de FCFA. Par ailleurs, un investissement de 8 milliards de FCFA sera consacré au développement local, via le Comité de développement local minier (CDLM). En termes d'emplois, le projet prévoit la création de 500 postes directs, auxquels s'ajouteront plus de 1 000 emplois indirects, contribuant ainsi au dynamisme socio-économique de la région.

Les mines de Koné et Tanda : des gisements stratégiques

Située à Koné, dans le département de Dianra (Région du Worodougou), une nouvelle mine d'or est en cours de développement. Montage Gold Corporation, la société exploitante, a posé la première pierre du projet en décembre 2024, en présence de son PDG, Martino Ciccio, ainsi que des autorités



gouvernementales et locales. Ce gisement de classe mondiale se distingue par des caractéristiques impressionnantes. Il renferme, en effet, 152 tonnes d'or, avec une exploitation prévue sur 20 ans. L'usine pourra traiter 11 millions de tonnes de minerai par an, permettant une production annuelle de 7 tonnes d'or. Ce projet dont le démarrage de production est prévu pour 2027 nécessitera un investissement de 489 milliards de FCFA. Koné devrait générer 2 500 emplois directs durant la construction et plus de 1 000 emplois directs en phase d'exploitation, en plus des milliers d'emplois indirects. Un montant de 19,8 milliards de FCFA sera investi dans le développement local, avec la construction d'infrastructures socio-économiques et communautaires. Martino Ciccio a souligné l'importance de ce projet pour la sous-région, affirmant que Montage Gold deviendra un acteur incontournable du secteur minier en Afrique de l'Ouest. L'entreprise s'est également engagée à former 80 jeunes aux métiers de la construction

et à initier un programme d'alphabétisation bénéficiant à 500 personnes, en collaboration avec le Lycée professionnel de Mankono et le ministère de l'Éducation nationale. Sur le plan environnemental, Montage Gold assure respecter les normes internationales et maintenir un dialogue constant avec les communautés locales

de FCFA pour son exploitation. Sa production annuelle est estimée à 11 tonnes d'or, avec une première coulée prévue en 2028. En 2023, la Côte d'Ivoire a atteint une production record de 55 tonnes d'or, confirmant ainsi la dynamique de croissance du secteur aurifère. Ce développement représente une opportunité pour l'économie

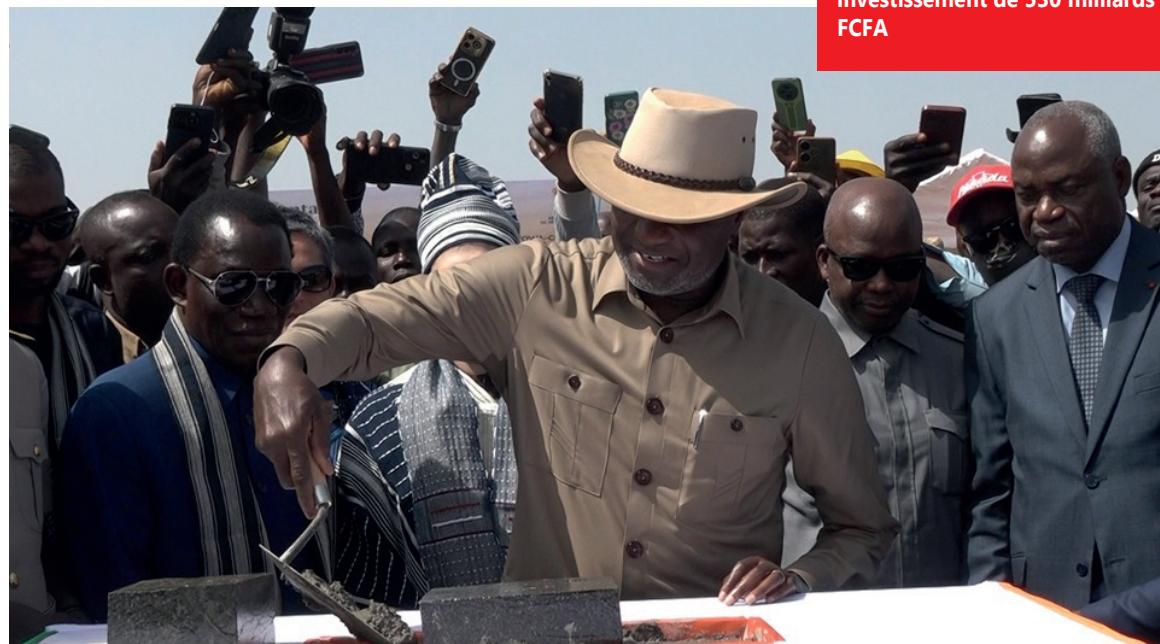


En 2023, la Côte d'Ivoire a atteint une production record de 55 tonnes d'or

pour garantir le respect de leurs droits et de leurs aspirations. À Tanda, dans la région du Gontougo, la découverte d'un gisement aurifère de classe mondiale suscite de grands espoirs. Lors d'une rencontre avec le Président Alassane Ouattara, le 26 novembre 2024, le PDG d'Endeavour Mining, Ian Cockerill, a dévoilé les perspectives du projet. Ce gisement nécessitera un investissement de 530 milliards

nationale. Grâce aux mesures fiscales et juridiques mises en place, les revenus issus de l'exploitation minière permettront à l'État d'accroître ses recettes budgétaires. Également, pour les populations, ces ajustements sont une opportunité de bénéficier directement des retombées économiques à travers des investissements dans les infrastructures, l'éducation et l'emploi.

Ce gisement nécessitera un investissement de 530 milliards de FCFA





Société minière de Bakwanga

50 milliards de dollars pour relancer la production du diamant

La Minière de Bakwanga (MIBA), autrefois fleuron de l'économie congolaise, bénéficie d'un plan de relance de 50 millions de dollars, selon une annonce du président de la République Félix Tshisekedi.

► Par Roger KABENGELE

Créée en 1961, dans la région du Kasaï en République démocratique du Congo, la Minière de Bakwanga s'apprête à renaître grâce à une injection de fonds à hauteur de 50 millions de dollars. L'annonce

a été faite par le président congolais Félix Tshisekedi lors d'une adresse, le 24 décembre 2024, à la population de Mbuji-Mayi, une ville située dans la province du Kasaï-Oriental. La Minière de Bakwanga a pour mission principale l'exploitation et la commercialisation

des diamants, ainsi que le développement économique et social de cette région. Classée parmi les grandes entreprises de la RDC, à son apogée, elle produisait en moyenne 6 à 8 millions de carats de diamants par an, représentant une valeur estimée entre 150 et 300 millions



de dollars américains. Dans les années 1970 et 1980, les recettes de la MIBA représentaient jusqu'à 10 % des revenus de l'État. À l'époque de sa création, sous le règne du président Joseph Kasa-Vubu, premier président de l'histoire du pays (1960-1965), l'ambition de l'État était de s'appuyer sur la société et l'exploitation du diamant pour asseoir la souveraineté économique nationale. C'était également dans un contexte où l'État, après l'indépendance, cherchait à prendre le contrôle des ressources stratégiques du pays, jusqu'à la domination belge. La chute de la Minière de Bakwanga (MIBA) s'est amorcée dans les années 1990 et s'est intensifiée dans les années 2000, culminant avec une paralysie quasi totale de ses activités à partir de 2008, année où elle a officiellement cessé de fonctionner à pleine capacité. Cependant, la période la plus marquante de son déclin a été entre 2005 et 2008, avec une médiatisation accrue des scandales et des dysfonctionnements internes, marqués par la corruption, des salaires impayés et une exploitation illégale des diamants.

Vers une relance durable?

La résorption du chômage à travers la création de nouveaux pôles d'emplois constitue un des piliers de la politique intérieure de l'État congolais. « Celle-ci ne se réalisera que par la relance des entreprises, les investissements, la création de nouvelles entreprises », a déclaré le président Félix Tshisekedi lors de son discours à la nation le 31 décembre 2023. Et au nombre des entreprises à remettre à flot figure en bonne place la MIBA. Toutefois, une question demeure brûlante pour de nombreux observateurs de la vie politique et économique du pays : le montant annoncé par le chef

de l'État suffira-t-il à remettre l'entreprise sur pied ? D'après Elie Tshimpanga, économiste spécialiste en gestion des finances, cette somme est considérable, voire suffisante, pour une relance stratégique. « La somme est déjà suffisante, et même trop. Elle permettra de couvrir les investissements nécessaires à la modernisation des infrastructures, à la reprise des activités minières et à la mise en place de nouvelles stratégies de gestion. Le problème ne réside pas exactement dans le montant proposé », a-t-il déclaré. Cependant, certains observateurs restent prudents. Ils estiment que des fonds supplémentaires pourraient être

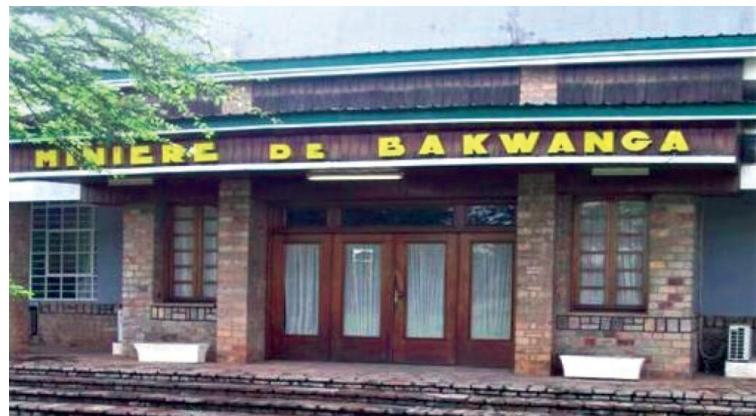
Cette diversification économique permettrait à l'entreprise de réduire sa dépendance aux fluctuations du marché du diamant et de contribuer au développement local, en stimulant des activités génératrices de revenus pour les communautés environnantes. Par ailleurs, l'économiste propose des stratégies pour la mise en œuvre effective de cette relance, notamment l'adoption de pratiques durables pour réduire les effets de l'exploitation minière sur l'écosystème local et l'instauration de mécanismes de contrôle pour assurer une gestion efficace et lutter contre la corruption. La relance de la MIBA, si elle est



La relance de la MIBA, si elle est menée avec rigueur et transparence, pourrait marquer le début d'une nouvelle ère

requis pour garantir une relance complète, notamment en cas d'imprévu ou de difficultés dans la mise en œuvre du plan. Pour assurer des revenus durables, Elie Tshimpanga estime « qu'après sa relance, la MIBA ne compte pas uniquement sur ses activités minières. Des stratégies complémentaires sont envisagées, comme l'investissement dans l'agriculture, dans la cimenterie et d'autres secteurs. »

menée avec rigueur et transparence, pourrait marquer le début d'une nouvelle ère pour cette entreprise emblématique et pour la région du Kasaï. En diversifiant ses activités et en renforçant ses collaborations, la MIBA pourrait non seulement redevenir une actrice clé de l'économie congolaise, mais aussi un modèle de développement durable pour le secteur minier africain.





Association GBÔBETO

La richesse au bout des déchets !

Fondée dans la ville de Porto-Novo, capitale du Bénin, l'association béninoise Gbôbêtô a fait de la valorisation des déchets son activité phare.

► Par Ronie Floride AGAMMA

Cinq ans après sa création, l'association Gbôbêtô se concentre sur des projets liés aux déchets solides, contribuant non seulement à leur réduction et à la propreté de la ville, mais également à la création de richesse grâce à leur collecte. Avec ses partenaires, Gbôbêtô a développé des filières inclusives et durables de valorisation des déchets et rebuts, tout en misant sur des projets sociaux tels que l'insertion socio-professionnelle pérenne des acteurs du secteur et la sensibilisation des populations aux éco-gestes. Faire des déchets ménagers une source de revenus pour les populations locales de Porto-Novo est, pour elle, un défi quotidien. Dans ce cadre, l'association, fondée en

octobre 2018 en France par la Franco-Béninoise Naomi Fagla Medegan avant de s'implanter en octobre 2019 au Bénin, met en œuvre le Projet Énergie verte. La fondatrice de Gbôbêtô et son équipe ont mis en place un mécanisme bien structuré pour transformer les déchets collectés dans les centres de tri en un combustible dénommé « Charbon Alafia ». « On a mis en place une recette de production de combustible et, ensuite, un foyer amélioré qui permet d'utiliser ce combustible. Alors qu'avant, on était à une échelle artisanale, notre objectif actuellement est de lancer la production à une échelle mécanisée », explique l'initiatrice. Le processus de fabrication du « Charbon Alafia » est assez simple, explique Naomi Fagla Medegan. Il permet, à terme, de

préserver l'environnement et de réduire la déforestation liée à la consommation de charbon de bois. Pour y parvenir, une zone de production améliorée a été installée au sein des ateliers de l'association à Porto-Novo. Ce combustible est fabriqué à partir des débris biodégradables issus des résidus agricoles de la Vallée de l'Ouémé. L'objectif de ce premier projet lancé par Gbôbêtô est de mettre en place une filière de valorisation des déchets organiques en combustible écologique et de développer toute technologie permettant d'augmenter le pouvoir calorifique du « Charbon Alafia », tout en le produisant à moindre coût et à grande échelle. « On a un mélangeur qui nous sert à mélanger en grande quantité la matière. Ensuite, il va être emmené dans notre presse



pour obtenir 36 briquettes, alors qu'avant, on était sur une seule avec la presse manuelle », précise la Franco-Béninoise. Spécialiste des problématiques urbaines, cette ancienne pensionnaire de Sciences Po veut faire du « Charbon Alafia » une solution écologique de remplacement du charbon de bois, largement utilisé par les ménages au Bénin. Pour en généraliser l'utilisation, l'Association Gbóbétô, avec l'aide de groupements de potières partenaires, a inventé un foyer adapté au combustible. La prochaine étape reste la certification par les autorités béninoises ainsi que la mise en place d'une unité de production à grande échelle du « Charbon Alafia », avec une capacité de 1 000 kg par jour.

Rien ne se perd !

En collectant les déchets, Gbóbétô ne manque pas d'initiatives pour les valoriser et structurer un secteur longtemps resté informel. Parallèlement à son Projet Énergie verte, la jeune association a également lancé un programme dénommé Le Comptoir du Plastique. À travers cette initiative, il s'agit de créer un maillon intermédiaire entre les petits collecteurs de déchets plastiques, qui vivent au jour le jour de cette activité, et les grands industriels qui collectent plus de 40 tonnes de plastique. Ce deuxième projet vise à valoriser les déchets plastiques de types polyéthylène haute densité (PEHD) et polypropylène (PP). À ce titre, Gbóbétô nourrit l'ambition de transformer 57 tonnes de déchets récupérés en 51 tonnes de déchets valorisés, qui seront transformés dans ses ateliers en produits finis destinés au marché béninois. Ce projet devrait créer au moins cinq emplois pérennes. Un début prometteur pour une activité en plein essor, alors

que plus de 450 000 tonnes de déchets solides ménagers sont produites chaque année sur une superficie de 1 200 km². Pour accompagner le projet de modernisation de la gestion des déchets lancé en 2020 par le gouvernement béninois, Gbóbétô a également initié l'Opération 2-en-1. Cette initiative s'adresse aux plus jeunes, notamment en invitant les élèves des écoles primaires de la capitale à rapporter leurs déchets de la maison à l'école. Une astuce ingénieuse pour instaurer le tri sélectif, qui a déjà permis à Gbóbétô d'impacter trois communes, de toucher plus de 10 000 écoliers et de récupérer 1,5 tonne de déchets plastiques.

Perspectives...

Reconnue par la Société nationale de gestion des déchets (SGDS), structure créée par le gouvernement, Gbóbétô ambitionne, à long terme, de créer de la valeur ajoutée pour les populations et de contribuer à une meilleure structuration du secteur, avec un accent particulier sur l'entrepreneuriat social. « On va créer une activité économique pérenne, tout un circuit depuis la récupération de la matière jusqu'à sa transformation et à la commercialisation, et générer de l'emploi tout au long de la chaîne », assure Naomi Fagla Medegan. Trois dimensions s'imbriquent, selon elle : la

dimension environnementale des déchets, qui étaient auparavant très peu ou mal valorisés, voire abandonnés, mais qui entrent aujourd'hui dans une boucle », précise-t-elle. En termes de revenus, elle se veut optimiste. Son souhait est de voir son équipe booster les activités de l'association avec le soutien de partenaires financiers. « On en a toujours besoin pour aller plus loin, même si l'idée, c'est que chacun de nos projets génère ses propres revenus grâce aux ventes réalisées », soutient Naomi. Déjà, la filière de valorisation du plastique devrait dégager des revenus. « On devrait même la moderniser en ayant des machines plus complexes, peut-être aller plus loin », projette-t-elle. En attendant, l'association Gbóbétô poursuit son développement sous la direction de la Franco-Béninoise Naomi Fagla Medegan. Sa détermination et son abnégation lui ont même valu, en octobre 2021, un prix humanitaire et social décerné par les Français de l'étranger lors d'une cérémonie au ministère des Affaires étrangères à Paris. « Notre souhait est de voir, d'ici quelques années, l'association étendre ses activités à plusieurs autres communes du Bénin et développer une expertise pour former d'autres coopératives », espère-t-elle.

Ce combustible est fabriqué à partir des débris biodégradables issus des résidus agricoles





Forum économique mondial 2025

L'Afrique valorise son potentiel de croissance grâce à la ZLECAF

Les dirigeants africains invités au Forum économique mondial de Davos ont saisi cette belle opportunité pour exposer les projets intra-africains, notamment l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

► Par Boubacar GASSAMA

La 55^e édition du Forum économique mondial (FEM), qui s'est tenue du 20 au 24 janvier 2025 en Suisse, a eu lieu dans un contexte favorable, ouvrant des perspectives pour le commerce africain malgré la part modeste qui lui est attribuée sur le marché international. La ZLECAF a été bien accueillie

à Davos, notamment grâce à la création, en mai 2024, du "Forum des amis de la zone de libre-échange continentale africaine". Cette initiative vise à mobiliser les entreprises mondiales pour soutenir la mise en œuvre de ce projet africain, visant à supprimer les barrières commerciales et tarifaires à travers le continent. Entrée en vigueur en 2021, la Zone

de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) se présente comme un projet ambitieux, visant à créer un marché unique regroupant plus de 1,3 milliard de personnes et générant 3 400 milliards de dollars de PIB. Trois ans après sa mise en place, les échanges entre les pays africains ont atteint 260 milliards de dollars, marquant une augmentation de 30 % en



2023. Malgré ce bond en avant, des défis majeurs subsistent pour exploiter pleinement le potentiel de la ZLECAF. Le Forum de Davos, qui a réuni les principaux dirigeants de gouvernements, d'entreprises et de la société civile du monde entier, a convoqué la réflexion autour du thème: « Collaboration pour l'ère intelligente ». Il a ainsi offert une belle tribune aux gouvernements africains pour promouvoir

les atouts du continent en matière de commerce. D'autant que près de 3 000 dirigeants de plus de 130 pays, ainsi que 350 chefs de gouvernement, dont 60 chefs d'État, se sont retrouvés pour discuter de l'avenir économique mondial et des enjeux liés au système financier. Les dirigeants africains ont eu quatre jours pour faire valoir le rôle crucial que le continent peut jouer dans le développement

économique mondial, tout en exposant les priorités de l'Afrique. À l'ère de la transition numérique et énergétique du continent, ce Forum économique mondial a été une occasion précieuse pour l'Afrique de vanter ses perspectives économiques, même si l'inflation reste élevée dans certaines régions. Klaus Schwab, économiste allemand, fondateur et président du Conseil d'administration du Forum économique mondial, estime que le thème de cette année repose sur l'idée que les technologies convergentes remodèlent rapidement le monde. Il pense que l'humanité entre dans l'ère de l'intelligence. Une ère qui, selon lui, va bien au-delà de la seule technologie. « Il s'agit d'une révolution sociétale, qui a le pouvoir d'élever l'humanité – ou même de la fracturer », a-t-il averti. Ce forum a été une opportunité offerte à l'Afrique pour valoriser son avenir économique et son potentiel de croissance, dans un contexte marqué par les tensions géopolitiques en Occident et ailleurs dans le monde.





Taux directeur de la BCEAO

Une stabilité rassurante mais insuffisante pour les investisseurs

Le Comité de politique monétaire de la BCEAO a décidé de maintenir les taux directeurs à leur niveau en vigueur depuis le 16 décembre 2023. Une décision qui reflète une volonté de stabilité, mais qui suscite quelques grincements de dents du côté des investisseurs.

► Par Boubacar GASSAMA

Lors de sa dernière réunion, tenue le 4 décembre 2024 à Dakar, le Comité a confirmé que le taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidité reste fixé à 3,50 %, et que le taux du guichet de prêt marginal demeure à 5,50 %. Le coefficient des réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union reste également inchangé à 3,0 %, un niveau en vigueur depuis le 16 mars 2017. Cette annonce, très attendue

par les investisseurs actifs dans la zone UEMOA, traduit la constance de la politique monétaire de la BCEAO. Toutefois, elle est diversement accueillie par les acteurs du secteur privé des pays de la sous-région. Les chefs d'entreprise dénoncent toujours le coût élevé de l'argent pratiqué par les banques commerciales de la région. Selon eux, les taux d'intérêt exigés ne favorisent pas le réinvestissement nécessaire à la croissance de leurs affaires. Cette situation alimente de

nombreux griefs, car, à terme, elle contribue à rendre le climat des affaires peu favorable. L'économiste Maïssa Babou explique ce mécontentement par le fait que les banques commerciales appliquent une majoration significative sur le taux directeur. Dans la sous-région, précise-t-il, ces taux oscillent entre 8 % et 12 %, un écart qu'il qualifie d'excessif. La situation est encore plus problématique dans le cas des institutions de microfinance, où les taux atteignent des niveaux quasi



Banques et Finances

usuriers, parfois jusqu'à 22 %. Selon lui, l'accès au crédit auprès des banques commerciales reste très coûteux, notamment pour un entrepreneur souhaitant investir au-delà de 100 millions de francs CFA et nécessitant un financement supérieur à 200 millions. Les Banques centrales, rappelle-t-il, adoptent une politique monétaire basée sur le levier des taux pour influer sur l'économie. En général, une hausse des taux directeurs vise à contenir l'inflation, rendant ainsi l'argent plus cher et moins accessible. « Les entreprises comme les ménages ne prennent plus de crédit. Ce qui baisse naturellement la demande de consommation mais aussi freine les investissements des entreprises. » M. Babou estime que chaque augmentation du taux directeur, en réponse à l'inflation, a des répercussions désastreuses sur l'activité économique. En revanche, si l'inflation diminue, la Banque centrale peut décider de baisser les taux directeurs pour encourager la reprise économique, notamment par le biais des crédits à la consom-

mation et des investissements. Lors de sa dernière réunion, la BCEAO a reconnu que les conditions monétaires et financières s'étaient légèrement durcies au cours du troisième trimestre 2024. Le taux d'intérêt moyen pondéré sur le marché interbancaire, toutes maturités confondues, s'est établi à 6,08 %, contre 6,01 % au trimestre précédent. De même, le taux débiteur moyen des banques, hors taxes et charges, a atteint 7,07 % au troisième trimestre 2024, en hausse de 4 points de base par rapport au trimestre précédent. Dans cette même dynamique, l'encours des crédits à l'économie a enregistré une hausse notable en rythme annuel de 4,1 % à fin septembre 2024. En revanche, les avoirs extérieurs nets de l'Union se sont contractés sur un an. Ces évolutions ont conduit à une croissance en glissement annuel de la masse monétaire de 3,8 % à fin septembre 2024, contre 3,2 % à fin juin 2024. Dans l'attente d'une intervention plus vigoureuse de la BCEAO pour changer la donne et rendre le coût de l'argent plus compétitif dans les banques commer-

ciales, le Comité de politique monétaire a noté que l'inflation s'est établie à 4,1 % au troisième trimestre 2024. Une évolution que l'institution attribue essentiellement à l'accélération des prix des produits alimentaires, due à la faiblesse de l'offre elle-même causée par une campagne agricole 2023/2024 moins favorable et par des difficultés d'approvisionnement des marchés en lien avec la situation sécuritaire. Les dernières prévisions de la Banque indiquent que l'inflation devrait s'établir à 3,6 % en 2024, après 3,7 % en 2023. En 2025, elle devrait encore se maintenir au-dessus de la cible pendant une partie de l'année, avec un risque de hausse supplémentaire. Selon la Banque, ces risques concernent la persistance de la situation sécuritaire dans certains pays, l'impact des conditions climatiques défavorables sur la production agricole, les effets des tensions géopolitiques et commerciales sur les prix mondiaux des produits énergétiques et alimentaires.





Agence auxiliaire de la BCEAO à Kayes

Un coup de pouce à la Vision 2063 du Mali

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a inauguré, le jeudi 23 janvier 2025, sa troisième agence auxiliaire à Kayes, au Mali, après celles de Mopti et de Sikasso.

► Par Moussa DIARRA

L'inauguration de l'agence auxiliaire de la BCEAO à Kayes marque une étape importante pour le développement économique de la première région administrative du Mali. Cette nouvelle agence, la troisième dans le pays après celles de Mopti et de Sikasso, vise à améliorer l'accès aux services bancaires et à stimuler l'économie locale par la création d'emplois et le soutien aux activités financières. « Cette agence de la BCEAO

accompagnera le développement de la région à travers un meilleur soutien à la distribution des services bancaires. Elle contribuera à dynamiser l'économie de Kayes et à favoriser l'expansion de toute la région, qui connaît déjà un regain de vitalité avec la réalisation récente ou en cours d'infrastructures sanitaires, sportives, socio-éducatives, universitaires et de transport », a déclaré le ministre malien de l'Économie et des Finances, Alousséini Sanou. Quant au gouverneur de la

BCEAO, Jean-Claude Kassi Brou, il a souligné que le choix de Kayes, surnommée la « cité des Rails », repose sur son poids économique et son potentiel de croissance. Avec une superficie de 63 210 km² et une population avoisinant 2 millions d'habitants, la région contribue à 15 % du PIB national, avec une prédominance du secteur secondaire (33 %). Kayes abrite notamment les mines de Fékola et de Loulo-Gounkoto, qui ont produit environ 45 tonnes d'or en 2024,



soit 79 % de la production industrielle du pays. La région est également un hub énergétique, avec trois barrages hydroélectriques sur le fleuve Sénégal (Manantali, Félou et Gouina) qui approvisionnent en électricité le Mali, le Sénégal et la Mauritanie. L'économie locale bénéficie aussi d'importants transferts financiers de sa diaspora, qui représente 28 % des migrants internationaux du Mali et envoie près de 100 milliards de FCFA par an. Ces fonds sont largement investis dans les infrastructures socio-sanitaires et économiques, améliorant ainsi les conditions de vie des habitants. L'écosystème bancaire et financier de la région comprend 13 banques et 12 institutions de microfinance, avec un total de 161 agences réparties entre Kayes et les régions voisines de Nioro et Kita.

Un levier pour la Vision 2063 du Mali

Le ministre malien a exhorté les institutions financières locales à

mieux accompagner les opérateurs économiques de la région, en réponse aux besoins croissants des industries minières et culturelles, de l'agriculture et de l'élevage, conformément à la Vision 2063 du Mali. Il a rappelé que le gouvernement vient d'adopter les documents stratégiques de cette vision ainsi que la Stratégie nationale pour l'émergence et le développement durable (SNEDD) 2024-2033. « Pour atteindre les objectifs de cette vision, les chefs d'entreprises opérant dans la région doivent poursuivre la définition de projets pertinents qui bénéficieraient d'un accompagnement adéquat de l'État et de financements bancaires appropriés, notamment par le Dispositif de soutien au financement des PME/PMI de la BCEAO et l'appui des Structures d'Appui et d'Encadrement (SAE) agréées », a-t-il indiqué. Parmi ces structures figurent l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi (ANPE), le Bureau de restructuration et

de mise à niveau des entreprises industrielles (BRMN), le Centre du secteur privé (CSP) et le Réseau malien des petites et moyennes entreprises (REMAP). Le gouverneur de la BCEAO a précisé que l'ouverture de l'agence auxiliaire de Kayes s'inscrit dans le cadre du programme d'extension du réseau d'agences de la Banque centrale, qui vise à soutenir le système bancaire et les Systèmes financiers décentralisés (SFD) de l'Union monétaire ouest-africaine. Cette union comprend le Mali, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Burkina Faso, le Niger, le Togo et le Bénin. Après la coupure du ruban symbolique et la remise de médailles inaugurales à plusieurs officiels, les autorités ont visité les locaux du nouveau bâtiment, construit sur une superficie de 2 hectares. L'infrastructure comprend un bâtiment principal de trois niveaux (R+2), plusieurs bureaux annexes et deux résidences de type R+1.

L'inauguration de l'agence auxiliaire de la BCEAO marque une étape importante pour le développement économique de Kayes





SOCIETE GENERALE

Désengagement de Société Générale des banques en Afrique

Qui pour reprendre le flambeau ?

La Société Générale, l'une des principales institutions bancaires françaises, a amorcé depuis 2023 un retrait progressif de l'Afrique en cédant ses actifs dans plusieurs pays africains.

► Par Jesdias LIKPETE

Les cessions des participations de la Société Générale dans les pays africains s'inscrivent dans la feuille de route stratégique présentée en septembre 2023, visant à simplifier et à optimiser le modèle de la Société Générale tout en renforçant son capital.

En détenteur de 57,93 % de Société Générale Guinée, le groupe français a conclu un accord, en septembre 2024, avec Atlantic Financial Group pour la cession de sa participation. Ce dernier reprendra l'ensemble des activités et des collaborateurs de la filiale guinéenne. La transaction, dont la finalisation

est attendue d'ici fin mars 2025, devrait avoir, selon la Banque, un impact positif d'environ 2 points de base sur le ratio de solvabilité CET1 du groupe. Début août déjà, Société Générale avait signé un accord avec la BRED Banque Populaire pour la cession de sa filiale malgache, Société Générale Madagasi-



kara. Comme en Guinée, cette transaction inclut la reprise intégrale des activités, des portefeuilles clients et du personnel par l'acquéreur. Là aussi, la finalisation est prévue pour le premier trimestre 2025, avec un effet similaire sur le ratio CET1.

Cession de quatre filiales à Vista et Coris

En 2023, Société Générale a conclu plusieurs accords de cession pour ses filiales au Congo, en Guinée équatoriale, en Mauritanie et au Tchad. Ces transactions concernent la vente de Société Générale Congo et de Société Générale de Banques en Guinée équatoriale au Groupe Vista, tandis que Société Générale Mauritanie et Société Générale Tchad seront cédées au Groupe Coris. Le groupe bancaire français détenait respectivement 93,5 %, 57,2 %, 95,5 % et 67,8 % des parts de ces filiales. Avec ces accords, Vista et Coris reprendront l'ensemble des activités, des portefeuilles clients et des collaborateurs de ces entités. Société Générale exprime sa confiance dans la capacité des repreneurs à poursuivre le développement de ces établissements pour le bénéfice des clients et des économies locales.

Un accord avec l'État béninois

Fin juillet 2024, l'État béninois s'était positionné pour reprendre la filiale béninoise, et sa succursale togolaise. L'accord signé prévoit la cession de 93,43 % des parts de Société Générale Bénin, incluant sa succursale Société Générale Togo. Cette transaction englobe la reprise de toutes les activités, des portefeuilles clients ainsi que des collaborateurs de ces entités par l'État béninois.

L'opération, qui devrait être finalisée d'ici la fin du premier trimestre 2025, aura un impact positif de 2 points de base sur le ratio CET1 de Société Générale. Cependant, elle entraînera une charge comptable négative de -25 millions d'euros sur les résultats du troisième trimestre 2024 du groupe. Société Générale a également engagé une réflexion sur sa participation de 52,34 % au capital de l'Union Internationale de Banques (UIB) en Tunisie. Cette démarche vise à évaluer les différentes options pour permettre à l'UIB d'accélérer son développement tout en maximisant la création de valeur pour ses actionnaires, clients et collaborateurs. Un processus de cession non exclusif est actuellement en cours. La banque française a par ailleurs conclu un accord avec le Groupe Vista pour la vente de ses parts dans deux autres filiales africaines : Société Générale Burkina Faso (52,6 %) et Banco Société Générale Moçambique (65 %). Comme pour les autres

un transfert de 57,67 % des parts de Société Générale Maroc, ainsi que de plusieurs filiales, incluant EQDOM, Société Générale de Leasing au Maroc et Sogecapital Bourse. Cette opération, qui a été finalisée fin 2024, s'effectue pour un montant de 745 millions d'euros. Contrairement aux transactions en Guinée et à Madagascar, elle aura un impact comptable négatif de -75 millions d'euros sur les résultats du premier trimestre 2024 de Société Générale, tout en améliorant son ratio CET1 d'environ 15 points de base. Slawomir Krupa, directeur général de la Société Générale, s'est montré optimiste sur cette opération : « Société Générale poursuit la mise en œuvre de sa feuille de route à travers ce projet de cession. [...] Nous sommes convaincus que la qualité du projet de reprise par le groupe Saham offrira de nouvelles perspectives de développement à ces activités et sera créatrice de valeur pour les clients et les collaborateurs. »



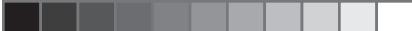
Ces transactions concernent la vente de Société Générale Congo et de Société Générale de Banques en Guinée équatoriale au Groupe Vista

cessions, Vista s'engage à reprendre l'intégralité des activités et des équipes locales.

Une sortie marquante du Maroc

L'accord le plus significatif concerne la cession de Société Générale Marocaine de Banques et de La Marocaine Vie au groupe Saham. Le contrat, déjà approuvé par le conseil d'administration du groupe français, implique

Outre la cession, les deux groupes ont défini les bases d'un partenariat commercial de long terme. Cette collaboration permettrait aux clients corporates de Société Générale présents au Maroc de bénéficier de solutions bancaires locales via Saham. De son côté, le groupe marocain pourrait s'appuyer sur l'expertise de la banque française pour accompagner ses grands clients dans leurs besoins



de financement et d'expansion. Bien avant la présentation du plan stratégique en septembre 2023, Société Générale avait conclu plusieurs accords de cession pour ses filiales au Congo, en Guinée équatoriale, en Mauritanie et au Tchad. Ces transactions concernent la vente de Société Générale Congo et de Société Générale de Banques en Guinée équatoriale au Groupe Vista, tandis que Société Générale Mauritanie et Société Générale Tchad seront cédées au Groupe Coris. Le groupe bancaire français détenait respectivement 93,5 %, 57,2 %, 95,5 % et 67,8 % des parts de ces filiales. Avec ces accords, Vista et Coris reprendront l'ensemble des activités, des portefeuilles clients et des collaborateurs de ces entités. Dans les communiqués

annonçant ces différentes cessions, Société Générale exprime sa confiance dans la capacité des repreneurs à poursuivre le développement de ces établissements pour le bénéfice des clients et des économies locales.

Les perspectives

Au Sénégal, l'État envisage de reprendre le contrôle de Société Générale Sénégal, l'instar du Bénin, une opération dont la valeur est estimée à environ 260 millions d'euros (287,6 millions de dollars) selon Africa Intelligence. Pour mener à bien cette acquisition, plusieurs options sont envisagées, avec une forte probabilité que la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) dont l'État détient 81,8 % des parts, soit au centre

du processus de reprise. Toutefois, la filiale sénégalaise de Société Générale représente un poids lourd du secteur bancaire national : avec un total d'actifs de 1 391 milliards de FCFA et une part de marché de 10,8 %, elle se classe en deuxième position, derrière la CBAO, filiale d'Attijariwafa Bank. Pendant ce temps, en Côte d'Ivoire, la situation de Société Générale est plus délicate. Si la question politique et son influence sur l'UEMOA jouent un rôle important, c'est surtout la valorisation de Société Générale Côte d'Ivoire (SGCI) qui complique toute éventuelle cession. Son prix élevé limite considérablement le nombre de repreneurs potentiels, rendant toute transaction plus incertaine.



Transport aérien

Qui contrôle le ciel africain ?

- Ethiopian Airlines, Royal Air Maroc et South African Airways aux commandes
- Classement des 25 compagnies aériennes de l'Afrique

L'Afrique est pratiquement le continent des paradoxes ! Le domaine de l'aviation n'échappe pas à cette quasi-certitude. Tout le monde aurait pu s'attendre à ce qu'en tête d'affiche de tous les classements en matière d'aviation, l'Afrique du Sud occupe la première place, suivie du Nigeria, tout au moins. Que nenni !

► Par Jos Blaise Mbanga Kack

Force est de constater que les pays auxquels on s'attendait le moins – l'Ethiopie avec Ethiopian Airlines, le Kenya avec Kenya Airways, et bien sûr le Maroc avec la RAM (Royal Air Maroc), sa fierté au Maghreb – tiennent le haut du pavé. En faisant un classement selon les chiffres, les destinations et la flotte des compagnies aériennes africaines, l'absence ou le rang de certains pays est saisissant. South African Airways (SAA), par exemple, avait la plus grande

compagnie du continent sous tous les aspects. Elle disposait d'un hub et d'un atelier de maintenance ouverts aux autres compagnies, leur évitant ainsi d'aller chercher ces services ailleurs. Hélas, tout ce bel investissement est tombé en désuétude du jour au lendemain. Le cas du Nigeria est également emblématique de cette situation incompréhensible. En effet, les couleurs de Nigeria Airways ont disparu depuis belle lurette du ciel ! Aujourd'hui, c'est une compagnie privée dirigée par un non-Nigérian, Air

Peace, qui fait la fierté du pays. Peut-on imaginer l'Allemagne, leader européen, sans sa prestigieuse et presque centenaire Lufthansa ? Lorsqu'on prend un vol Lufthansa depuis n'importe quel pays européen, on ressent déjà l'empreinte d'une compagnie qui veut marquer la différence et s'imposer comme une référence. Mieux encore, à Francfort, le nombre impressionnant d'avions au sol illustre la puissance que l'Allemagne souhaite affirmer dans le ciel mondial, notamment en Europe.



Mêmes maux, même destin

La plupart des compagnies aériennes africaines souffrent pratiquement des mêmes maux : gestion calamiteuse et risquée, nominations à des postes de responsabilité parfois sur des bases totalement fantaisistes... Bref, elles portent en elles les germes de leur propre perte. Il n'est donc pas surprenant que certaines, après avoir décollé tambour battant, prennent du plomb dans l'aile et mordent la poussière. Ainsi, ECAir du Congo-Brazzaville a vu toute sa flotte clouée au sol, plombée par une gestion catastrophique et un endettement massif. Idem pour Ceiba en Guinée Équatoriale, qui possédait de gros porteurs impressionnantes, faisant jadis pâlir d'envie les compagnies concurrentes. Un autre exemple illustratif de l'échec à l'allumage de certaines compagnies africaines est celui de la Zone CEMAC (Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale). À une certaine époque, les dirigeants de la sous-région avaient eu la géniale idée de créer une compagnie régionale : Air CEMAC. Le directeur général était déjà désigné en la personne de Bernard Nsang, ancien directeur commercial de CAMAIR, reconnu comme un expert en aviation. Tout semblait bien parti, jusqu'à ce que les querelles sous-régionales commencent : débats interminables sur le lieu du siège, le pays d'origine du directeur général, l'emplacement du hub et de la maintenance. Résultat : le projet s'est crashé avant même son décollage. Cet épisode rappelle celui de la défunte Air Afrique, qui a connu les mêmes problèmes. La compagnie était alors devenue une affaire ivoiro-sénégalaise

: siège en Côte d'Ivoire, PDG sénégalais - Cheick Boubacar Fall, brillant cadre découvert par le président Senghor, à qui l'on prêtait des ambitions personnelles et politiques. Malheureusement, le choc pétrolier de 1973 et le départ de Fall ont plongé la compagnie dans des turbulences. Le président Ahidjo du Cameroun, pays qui fournissait une bonne partie des pilotes et du personnel navigant, s'est retiré pour créer la CAMAIR. Comme quoi, pour bien comprendre l'Afrique, il faut commencer par comprendre son ciel. Même les pays du Maghreb ne sont pas épargnés. On aurait pu s'attendre à voir émerger, de ce côté du continent, les plus beaux fleurons de l'aviation africaine. Pourtant, TunisAir piétine, Air Algérie ne figure pas dans le top 10 des compagnies africaines, et EgyptAir, créée en 1936 et doyenne des compagnies du continent, n'est pas la plus en vue alors qu'elle aurait pu être la figure de proue du ciel africain. D'autant plus qu'elle bénéficie d'une situation géographique stratégique entre le Proche-Orient et l'Afrique. Hélas ! Beaucoup de questions demeurent quant à la gestion des flottes aériennes africaines. En Afrique de l'Ouest, Air Sénégal donnait des gages de sérieux, mais les résultats escomptés ne sont pas toujours à la hauteur pour cette compagnie, malgré le changement du top management, son dynamisme et la multiplication des vols dans la région. Et pourtant, Air Sénégal aurait pu figurer dans le trio de tête des compagnies qui contrôlent le ciel africain. RwandAir, bon an mal an, occupe un bon rang dans le classement. Air Côte d'Ivoire, aux côtés d'Air Sénégal, aurait pu rivaliser au sein de la CEDEAO (Communauté Économique des

États de l'Afrique de l'Ouest) francophone d'égal à égal, avec un léger avantage pour Air Sénégal. Mais la compétition n'a pas encore atteint le seuil critique permettant l'émergence de véritables compagnies aériennes de dimension internationale. Pour revenir en Afrique centrale, le Tchad a tenté l'aventure en 2004 avec une compagnie mixte, Toumaï Air Tchad, avant de piquer du nez en 2012. Au Cameroun, CAMAIR est devenue CAMAIR-CO. Et pourtant, à une certaine époque, CAMAIR était le porte-drapeau du pays et de l'Afrique subsaharienne, avec son emblématique Boeing 747 Combi baptisé «Mont Cameroun» et son pont supérieur. Et puis, patatras ! Cette compagnie, dont les retards chroniques et les annulations de vols lui avaient valu le surnom d'« Air Peut-être », a été liquidée en 2008. Après ce survol du ciel africain, est-il possible d'identifier les leaders du secteur aérien ? Nous n'avons pas la prétention d'établir un quelconque classement. En revanche, nous nous appuyons sur le rapport Skytrax, le très sérieux organisme de notation du transport aérien, qui, en juin 2024, a publié le top 10 des compagnies africaines :

1. Ethiopian Airlines
2. Royal Air Maroc
3. South African Airways
4. Kenya Airways
5. RwandAir
6. Air Mauritius
7. EgyptAir
8. Airlink
9. LIFT
10. FlySafair

Et pour compléter notre liste afin d'atteindre les « 25 », la taille de la flotte en opération et le réseau de chaque compagnie ont servi de base de classement.



1. Ethiopian Airlines



Date de création et siège : Compagnie nationale éthiopienne fondée en 1945 sous le nom d'Ethiopian Air Lines (EAL), elle adopte son nom actuel en 1965. Basée à Addis-Abeba, elle est membre de l'Association internationale du transport aérien (IATA) depuis 1959 et de l'Association aérienne africaine depuis sa création en 1968. Elle intègre également l'alliance Star Alliance en 2011.

Taille de la flotte en opération : En décembre 2024, la compagnie compte 126 avions passagers et 15 avions cargo.

Réseau : 155 destinations pour le transport de passagers et 58 pour le fret.

Trafic passagers : 17,1 millions de passagers sur l'exercice 2023-2024 pour un chiffre d'affaires de 7 milliards USD.

Dirigeant : Mesfin Tasew Bekele, PDG.

2. Royal Air Maroc



Date de création et siège : Plus communément appelée la RAM, la compagnie aérienne nationale marocaine est fondée le 28 juin 1957. Membre de l'alliance Oneworld, elle est certifiée 4 étoiles par Skytrax et basée à Casablanca.

Taille de la flotte en opération : 52 appareils.

Réseau : 16 destinations intérieures et 76 destinations internationales dans 47 pays.

Trafic passagers : 7,2 millions de passagers en 2023 pour un chiffre

d'affaires de 19,707 milliards de dirhams.

Dirigeant : Abdelhamid Abdou, PDG.

3. South African Airways



Date de création et siège : Fondée en 1934, cette grande compagnie aérienne sud-africaine est basée à Airways Park. Elle a longtemps été la compagnie nationale d'Afrique du Sud et est membre de Star Alliance.

Taille de la flotte en opération : 46 avions.

Réseau : 22 destinations.

Trafic passagers : Non disponible.

Dirigeant : Thomas Kgokolo, PDG.

4. Kenya Airways



Date de création et siège : Fondée le 22 janvier 1977 et basée à Nairobi. Membre de l'alliance SkyTeam.

Taille de la flotte en opération : 32 avions et 2 avions cargo.

Réseau : 42 destinations dans le monde entier, dont 35 en Afrique.

Trafic passagers : Plus de 4 millions de passagers par an pour un bénéfice de 513 millions de Kshs au premier semestre 2024.

Dirigeant : Allan Kilavuka, PDG.

7. EgyptAir



Date de création et siège : Première compagnie aérienne africaine, fondée en 1932 et basée au Caire.

5. RwandAir



Date de création et siège : Fondée le 1er décembre 2002 et basée à Kigali. Taille de la flotte en opération : 14 avions.

Réseau : 22 destinations en Afrique, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie.

Trafic passagers : 6 millions de passagers par an pour un chiffre d'affaires de 620,6 milliards de RWF. Dirigeant : Yvonne Makolo, PDG.

6. Air Mauritius



Date de création et siège : Compagnie aérienne nationale de Maurice fondée en 1967 et basée à Port-Louis. Classée 4 étoiles, membre de l'Alliance Vanille.

Taille de la flotte en opération : 12 appareils.

Réseau : 2 destinations nationales et 12 internationales.

Trafic passagers : 1,5 million en 2015-2016 ; chiffre d'affaires de 6,5 milliards Rs pour 2021-2022.

Dirigeants : Marday Venketasamy (Chairperson), Charles Cartier (CEO).

Membre de Star Alliance depuis 2008.d

Taille de la flotte en opération : 69 avions et 3 avions cargo moyen et long-courrier.

Réseau : 70 grandes villes internationales en Europe, aux États-Unis, au Canada, en Afrique, dans le Golfe et en Extrême-Orient.

Trafic passagers : 10,289 millions en 2024. Chiffre d'affaires 2021-2022 : 17,9 milliards EGP.

Dirigeant : Amr Nabil, Chairman.



8. Airlink



Date de création et siège : Fondée en 1992, compagnie sud-africaine basée à Johannesburg.
Taille de la flotte en opération : Plus de 53 avions.
Réseau : 17 destinations intérieures et 32 internationales.
Trafic passagers : Non disponible.
Dirigeant : Rodger Foster.

9. LIFT Airline



Date de création et siège : Compagnie sud-africaine créée en 2020 et basée à Johannesburg.
Taille de la flotte en opération : 3 avions.
Réseau : 2 destinations.
Trafic passagers : Non disponible.
Dirigeants : Gidon Novick et Jonathan Ayache.

10. Flysafair



Date de création et siège : Fondée en 2013, compagnie low-cost basée à Johannesburg.
Taille de la flotte en opération : 34 avions.
Réseau : 14 destinations en Afrique subsaharienne.
Trafic passagers : Non disponible.
Dirigeant : Elmar Conradie.

11. Air Algérie



Date de création et siège : Fondée le 15 mars 1947 et basée à Alger.
Taille de la flotte en opération : 57 appareils.
Réseau : 84 destinations, dont 32 nationales.
Trafic passagers : 7,2 millions en 2023, chiffre d'affaires de 394 millions USD.
Dirigeant : Hamza Benhamouda.

12. Air Peace



Date de création et siège : Compagnie nigériane privée fondée en 2013 et basée à Lagos.
Taille de la flotte en opération : 25 appareils.
Réseau : 20 destinations.
Trafic passagers : 55 millions en 8 ans.
Dirigeant : Allen Onyema.

13. TunisAir



Date de création et siège : Fondée en 1948, basée à Tunis.
Taille de la flotte en opération : 17 appareils.
Réseau : Plus de 40 destinations.
Trafic passagers : 1,981 million fin septembre 2024, chiffre d'affaires de 1,222 milliard de dinars.
Dirigeants : Habib Mekki (PCA), Montassar Bnouni (DG)

14. Asky Airlines



Date de création et siège : Compagnie aérienne panafricaine créée en 2007, dont le siège est à Lomé, au Togo.
Taille de la flotte en opération : 16 appareils.
Réseau : 22 destinations.
Trafic passagers : 22 000 passagers par semaine, avec un chiffre d'affaires de 170 milliards de francs CFA au cours de l'exercice 2022.
Dirigeant : Esayas Woldemariam HAILU

15. TAAG Angola Airlines



Date de création et siège : Compagnie aérienne nationale créée en 1938, basée à Luanda.
Taille de la flotte en opération : 14 appareils.
Réseau : 15 destinations.
Trafic passagers : 1 million de passagers en 2022, pour un chiffre d'affaires de 390 millions de dollars.
Dirigeant : Eduardo Fairen Soria

16. Air Côte d'Ivoire



Date de création et siège : Créeée en 2012, basée à Abidjan.
Taille de la flotte en opération : 11 appareils.
Réseau : 27 destinations.
Trafic passagers : 6,7 millions de passagers, avec un chiffre d'affaires de 992 milliards de FCFA en 10 ans.
Dirigeant : Loukou Laurent



Port et Aéroports

17. Air Sénégal



Date de création et siège : Compagnie aérienne nationale du Sénégal créée en 2016, dont le siège est à Dakar.
Taille de la flotte en opération : 11 appareils
Réseau : 24 destinations
Trafic passagers : 733 453 passagers au premier trimestre 2024.
Dirigeant : Tidiane Ndiaye

18. Air Tanzania



Date de création et siège : Compagnie aérienne de la Tanzanie créée le 11 mars 1977, dont le siège est à Dar es Salam.
Taille de la flotte en opération : 11 appareils
Réseau : 16 destinations
Trafic passagers : 850 000 passagers au cours de l'exercice 2022/2023.
Dirigeant : Peter Ulanga (PDG).

19. Trans Air Congo



Date de création et siège : Compagnie aérienne privée créée en 1994, dont le siège est à Pointe-Noire.
Taille de la flotte en opération : 7 appareils
Réseau : 7 destinations
Trafic passagers : Non disponible
Dirigeants : Mustapha El Hage (Gérant), Ahmad El Hage (Co-gérant)

20. Uganda Airlines



Date de création et siège : Compagnie aérienne nationale créée en 2018, dont le siège est basé à Kampala.
Taille de la flotte en opération : 6 appareils
Réseau : 10 destinations domestiques
Trafic passagers : 2 millions de passagers entre janvier et novembre 2024.
Dirigeants : Jenifer Bamutukari, Cornwell Muleya, Michael Etiang

21. Camair-Co



Date de création et siège : Compagnie aérienne camerounaise créée en 2006 et basée à Douala.
Taille de la flotte en opération : 6 appareils
Réseau : 9 destinations
Trafic passagers : 209 994 passagers en 2022, pour un chiffre d'affaires de 18 milliards de FCFA.
Dirigeant : Jean Christophe Ela Nguema (DG)

22. Nigeria Eagle Airline



Date de création et siège : Compagnie aérienne privée créée en 2019, dont le siège est basé à Abuja.
Taille de la flotte en opération : 4 appareils
Réseau : 4 destinations domestiques
Trafic passagers : Non disponible
Dirigeant : Chris Baker (CEO)

23. Air Burkina



Date de création et siège : Compagnie aérienne du Burkina Faso créée en 1967 et basée à Ouagadougou.
Taille de la flotte en opération : 3 appareils
Réseau : 13 destinations
Trafic passagers : Non disponible
Dirigeant : Azakaria Traoré

24. Air Congo



Date de création et siège : Compagnie aérienne nationale créée en 2024, dont le siège est à Kinshasa.
Taille de la flotte en opération : 3 appareils
Réseau : 7 destinations
Trafic passagers : Non disponible
Dirigeant : Mesfn Biru (DG)

25. Fly Gabon



Date de création et siège : Compagnie aérienne nationale créée en 2024, dont le siège est à Libreville.
Taille de la flotte en opération : 2 appareils
Réseau : 7 destinations
Trafic passagers : Non disponible
Dirigeant : Nyl-Moret Mba (DG)



Me René Bourgoin, Président de la HACA

« L'audiovisuel ivoirien, un impact significatif sur l'économie »

Le président de la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) de la Côte d'Ivoire, Me René Bourgoin, juriste et avocat de renom, mesure les performances du secteur de l'audiovisuel ivoirien et souligne son impact, qu'il qualifie de «significatif», sur l'économie en plein essor du pays.

► Interview réalisée par Yao Noël



Monsieur le Président, dix ans après la libéralisation, comment évolue l'espace audiovisuel en Côte d'Ivoire ?

Le paysage audiovisuel en Côte d'Ivoire a connu des transformations significatives au cours des dix dernières années qui ont suivi la libéralisation de l'espace télévisuel. Il a beaucoup évolué en termes de nombre d'opérateurs, de diversité d'offres de programmes et de qualité de service. À ce jour, le paysage audiovisuel régulé par la HACA

compte 324 radios toutes catégories confondues, 3 télévisions de service public, 4 télévisions privées commerciales diffusées sur la TNT et le satellite, 14 télévisions privées non commerciales diffusées sur le satellite, 763 chaînes de télévision et de radio distribuées par les bouquets satellitaires autorisés en Côte d'Ivoire et 194 médias audiovisuels en ligne déclarés auprès de la HACA. À l'exception des dernières radios autorisées en 2024, qui sont en phase de déploiement, elles ont quasiment toutes démarré leur production.



Peut-on dire donc qu'en tant qu'autorité de régulation, vous êtes satisfait de l'évolution en cours ?

Très satisfait, parce qu'en dix ans, les efforts du gouvernement (pour donner un cadre juridique adéquat) et du régulateur, sans oublier ceux des médias, ont permis d'avoir un paysage audiovisuel riche de sa diversité et très dynamique, avec des chaînes de télévision très appréciées dans la sous-région et qui fonctionnent selon les standards internationaux. M le Président, au regard de cette évolution plutôt positive, quelles sont les dispositions et précautions prises pour éviter la concentration entre les mains d'une seule personne ou d'une poignée de promoteurs ? Croyez-moi, plusieurs dispositions de la loi règlent cette question. Pour éviter la concentration des pouvoirs ou des ressources entre les mains d'une seule personne ou d'un petit groupe de promoteurs, l'autorisation d'exploiter un service de média audiovisuel est accordée à des personnes morales qui adressent à la HACA un dossier de demande dans lequel figurent clairement l'identité de leurs membres fondateurs, pour les associations, et la liste nominative des actionnaires ou associés, pour les sociétés commerciales. De même, l'obligation est faite aux éditeurs de communiquer chaque année des informations financières et de propriété. Ce qui permet également de surveiller les concentrations de pouvoir.

À ce niveau, quel est l'avenir de l'audiovisuel ivoirien avec les radios et télévisions privées ?

L'avenir est très prometteur avec beaucoup d'espoir pour l'audiovisuel en Côte d'Ivoire. Nous pouvons revenir sur certains indicateurs. Sur la diversification de contenus, nous restons convaincus que les radios et télévisions privées en plein essor apporteront davantage de diversité en termes de contenus qui répondent aux goûts et intérêts des consommateurs. Par ailleurs, l'essor des médias privés favorisera une plus grande liberté d'expression et permettra une pluralité de voix, ce qui est essentiel pour une démocratie saine.

Qu'en est-il de la concurrence ?

La concurrence entre les médias privés contribuera, à l'évidence, à une amélioration de la qualité des programmes.

Comment veillez-vous à la cohésion nationale avec un secteur de l'audiovisuel privé en pleine expansion ?

La cohésion nationale à travers l'audiovisuel privé peut être renforcée. La HACA fixe, dans cette perspective, des obligations aux chaînes de radio et de télévision contenues dans leur cahier des charges. Voici, quelques dispositions à titre d'exemple :

- « L'ensemble des programmes distribués par le titulaire de l'autorisation doit per-



mettre aux téléspectateurs notamment, de s'informer, de s'éduquer et de se divertir. » « Il est interdit au titulaire de l'autorisation de distribuer des programmes contraires aux lois, aux bonnes mœurs, à la sécurité du pays et à l'unité nationale. »

Pour l'élection présidentielle de 2025, avez-vous vous déjà une stratégie d'encadrement et de contrôle ?

Pour l'élection présidentielle d'octobre 2025, comme ce fut le cas pour les précédentes, la HACA mettra en œuvre une stratégie d'encadrement et de contrôle de l'ensemble des médias en vue de garantir une couverture médiatique réussie de l'élection. Elle consistera notamment à la mise en place d'un cadre réglementaire adéquat avec la prise de décisions fixant les conditions de couverture de l'élection pour chaque catégorie de média avant, pendant et après la campagne électorale; la formation des médias de proximité,



Il est clair que ce secteur a un impact significatif sur l'économie, la culture et l'emploi dans le pays.

à savoir les radios privées non commerciales afin que dans le respect de la réglementation, elles donnent aux populations une information juste et contribuent à la cohésion sociale ; la mise en place de mécanismes de plaintes de sorte à permettre à la HACA d'assurer une veille qui favorisera entre autres actions, sa saisine en cas de besoin, avec des procédures pour traiter rapidement ces plaintes.

Sur le plan économique, pourriez-vous nous indiquer la part de l'audiovisuel ivoirien dans l'économie nationale ?

Il est difficile d'indiquer la part exacte de l'Audiovisuel dans l'économie globale de la Côte d'Ivoire. Ceci nécessite des études spécifiques pour des chiffres précis mais il est clair que ce secteur a un impact significatif sur l'économie, la culture et l'emploi dans le pays. Concernant la réduction du chômage, le secteur de l'audiovisuel génère de très nombreux emplois dans des domaines variés (conception, scritp, techniques, réalisation, journalisme, animation, etc.), tout cela étant boosté par les technologies du numérique. L'Audiovisuel joue également un

rôle crucial dans la promotion de la culture ivoirienne, ce qui peut avoir des retombées économiques. La production de contenus locaux attire des investissements et favorise le tourisme culturel. Enfin, les médias audiovisuels sont des plateformes importantes pour la publicité, ce qui représente une source de revenus significative pour les entreprises locales et internationales. Cela stimule également d'autres secteurs économiques.

Pour clore notre entretien, M. le Président, quel est votre message d'espoir et surtout vos souhaits intimes pour la HACA en cette année 2025 ?

En cette année 2025, mon souhait est que la HACA continue de jouer le rôle essentiel qui est le sien dans la promotion d'une communication audiovisuelle libre, diversifiée et responsable en Côte d'Ivoire. Que la HACA demeure une institution de confiance et de qualité dans ce monde médiatique en constante évolution.





Numérique

PORTEO S.A en charge de la construction du Data Center du Gabon

L'entreprise ivoirienne, PORTEO S.A est désignée pour construire les différentes infrastructures du nouveau data center du Gabon. Un choix d'excellence et d'expertise d'un acteur clé dans le milieu de la transformation numérique en Afrique.

► Par La Rédaction



Après avoir démontré son expertise avec la construction du Data Center Tier III+ en Côte d'Ivoire, PORTEO S.A s'impose une nouvelle fois comme le constructeur de confiance pour des infrastructures majeures en Afrique centrale. « « Être choisi pour la réalisation de ce projet ambitieux est une reconnaissance de notre savoir-faire en matière de construction d'infrastructures numériques et de notre engagement à accompagner la transformation

digitale du continent», a déclaré Hassan Dakhllallah, PCA du Groupe PORTEO, fin janvier 2025 à Libreville, à l'occasion de la signature d'un accord d'investissement stratégique entre Dr Thierry Wandji, PDG de Cybastion, et le Général de Brigade Bonjean Rodrigue Mbanza, ministre gabonais de l'Economie numérique et des Nouvelles technologies de l'information. Grâce à son expertise éprouvée en ingénierie et en construction, PORTEO S.A apportera un savoir-faire technique de haut niveau, garantissant un respect strict des normes internatio-

nales en matière de qualité, de sécurité et de cybersécurité. Outre l'installation d'un centre de données, cet accord vise la formation de 1000 jeunes gabonais aux compétences numériques, en partenariat avec Cisco et Cybastion. Cette entente projette aussi d'améliorer la cybersécurité et d'élargir l'accès à des solutions numériques avancées, avec une identité numérique. En ligne de mire de ce projet transformateur, le positionnement du Gabon, à la fois comme un leader technologique régional et comme un écosystème numérique compétitif à l'échelle mondiale. «Ce projet est une opportunité unique pour le Gabon d'accélérer sa transition numérique et d'assurer une infrastructure digitale robuste et sécurisée. PORTEO S.A est fier de contribuer à cette vision et de renforcer son engagement envers le développement durable et technologique du continent», a souligné Yaya Konaté, Directeur Général de PORTEO BTP Gabon. Le projet d'infrastructure numérique permet de doter le Gabon d'un centre de données ultra-performant, garantissant la sécurisation des données et l'accès aux services numériques avancés.

**Sénégal**

Production record d'oignons et défis multiples

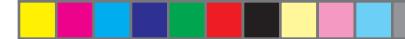
Le Sénégal a-t-il atteint l'autosuffisance en oignon, très prisé par ses consommateurs ? Pour un besoin annuel de 380 000 tonnes, le Sénégal s'attend à une production record de 400 000 tonnes pour 2025. Conséquence, un gel des importations est entré en vigueur depuis le 25 janvier 2025.

► Par Boubacar GASSAMA

Le Sénégal a-t-il atteint l'autosuffisance en oignon, un condiment très prisé par ses consommateurs ? Pour un besoin annuel de 380 000 tonnes, le pays s'attend à une production record de 400 000 tonnes pour 2025. Conséquence, un gel des importations est entré en vigueur depuis le 25 janvier 2025.

Au terme d'une rencontre réunissant tous les acteurs de la filière oignon, M. Babacar Sembène, Directeur de l'Agence de régulation des marchés (ARM), a annoncé la décision de geler les importations d'oignons à compter du 25 janvier. Bien qu'elle soit attendue, cette décision intervient un peu plus tôt, soit environ 20 jours avant la date fixée l'année dernière.

Pour rappel, en 2024, l'arrêt de l'importation de l'oignon avait débuté le 15 février. Cette mesure est prise chaque année à la veille de la mise sur le marché de la production locale. Elle s'applique sur une durée bien déterminée afin de permettre aux producteurs sénégalais d'écouler leur production. Cette année, elle risque non seulement de se



prolonger, mais aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives pour la dynamique filière oignon. Selon les données du ministère de l'Agriculture, le Sénégal table cette année sur une production de 400 000 tonnes d'oignons. Le ministère du Commerce estime les besoins de consommation sur les 12 mois à une moyenne de 380 000 tonnes. Il en ressort que la production locale devrait largement couvrir les besoins en oignons au niveau national, et donc qu'il ne devrait plus être nécessaire d'en importer. La décision de faire intervenir plus tôt le gel des importations d'oignons s'est imposée après une mission de terrain effectuée dans les zones de production comme Kayar, Notto, Mbane et jusqu'à Podor. Cette mission visait à changer avec les producteurs et évaluer la période de mise à disposition des produits sur le marché ainsi que les quantités disponibles. Elle sonne également comme un défi lancé aux producteurs locaux, interpellés sur leur capacité à approvisionner correctement le marché avec un oignon de qualité, et sur une longue durée.

L'équation des importations

Bien que la production d'oignons au Sénégal soit en augmentation au fil des années, une part considérable de la consommation provient encore des importations, soulignant l'importance des initiatives visant à améliorer la production locale. Le Sénégal est en effet, jusqu'à présent, approvisionné par des pays comme la Mauritanie, l'Espagne et les Pays-Bas. La quantité d'oignons en provenance de ces pays est essentielle pour satisfaire la demande nationale, la production locale étant souvent insuffisante pour répondre aux besoins du marché. Par exemple, en 2023, la

production d'oignons au Sénégal avait été évaluée à environ 200 000 tonnes. Cependant, la consommation nationale s'était établie à environ 250 000 tonnes. Un déficit comblé grâce aux oignons importés des pays cités plus haut. Actuellement, les importations représentent environ 20 % à 30 % de la consommation totale, selon les années et les fluctuations de la production locale. Le gouvernement a mis en place la mesure du gel des importations pour encourager la production locale et réduire la dépendance aux oignons importés. Cette mesure vise à renforcer l'autosuffisance alimentaire et à soutenir les agriculteurs locaux. Par ailleurs, les autorités sénégalaises ont établi un cadre de concertation chargé de surveiller et réguler le marché. Des mesures que l'État envisage d'étendre à d'autres filières comme celles de la carotte, de la pomme de terre et de la fraise. L'objectif est de faciliter l'écoulement de la production locale. Ce tableau reluisant de l'oignon ne cache pas les défis auxquels cette filière est confrontée. Le principal obstacle, réguliè-

rement pointé du doigt par les producteurs, reste le taux élevé des pertes post-récolte.

Le défi de la maîtrise des pertes

Pour Mme Marième Ndiaye, diplômée en agronomie et fondatrice de l'entreprise Sen Tisane, ces pertes, estimées entre 30 et 40 % de la production, résultent principalement de pratiques de récolte inadaptées, de techniques de stockage inefficaces et d'une gestion inadéquate de l'humidité et des infections. Selon elle, les producteurs d'oignons au Sénégal, particulièrement dans la vallée du fleuve, ont toujours été confrontés aux enjeux liés au stockage et à la conservation de leurs récoltes. À ce propos, le directeur de l'Agence de régulation des marchés (ARM), Babacar Sembène, indique que le Sénégal a besoin d'une capacité de stockage de 100 000 tonnes. Actuellement, les acteurs utilisent surtout les moyens traditionnels de stockage tels que les maisons, les hangars ventilés, les huttes, entre autres. Ce qui est loin d'être



ImageWx.com | 壁挂



véritablement adéquat pour la préservation des oignons. Pour M. Sembène, les moyens de stockage les plus adaptés sont ceux disposant de systèmes de température sous-contrôlée ou de chambres froides. Il précise toutefois que toutes les variétés d'oignons ne doivent pas être stockées dans une chambre froide.

Pomme de terre, carotte, chou...

En plus de l'oignon, le problème du stockage touche également les autres filières horticoles, car le rythme de la production n'est pas encore adapté à celui du marché. En outre, selon les spécialistes, avec les changements climatiques, les producteurs disposent d'une marge de manœuvre réduite à partir d'une certaine période. Face à une telle réalité, il est important, précise le directeur de l'ARM, que les producteurs sénégalais parviennent à régler la question du stockage de leurs productions afin d'occuper le marché sur une longue durée. Les produits horticoles séné-

galais sont souvent confrontés à une rude concurrence marocaine, qui, au fil des ans, s'amplie avec l'arrivée de camions frigorifiques reliant le royaume chérifien au marché dakarois. Pour y faire face, les acteurs sénégalais ont l'obligation de travailler à la mise sur le marché de produits répondant aux mêmes standards de qualité que ceux de la concurrence.

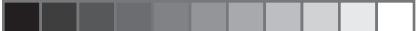
Diamniadio, toujours à l'allumage

Pour répondre à la problématique du stockage, l'État sénégalais a investi 55 milliards de F CFA pour construire et équiper le marché d'intérêt national et la gare des gros porteurs de Diamniadio, qui s'étendent sur 33 hectares. Lors d'une récente rencontre qui s'est tenue en début d'année 2024, la Directrice générale de la Société d'exploitation de ces deux structures a souligné que les infrastructures destinées au commerce et à la conservation des fruits et légumes peuvent contenir 15 000 tonnes de produits. Cependant, en dépit de

leur importance, ces infrastructures ne sont pas encore très fréquentées par les acteurs locaux. Et pour cause ! Ces derniers jugent les frais d'accès excessifs. Pour renforcer leur position, ils font valoir qu'ils sont déjà confrontés au coût élevé de la production, alors que les rendements ne sont pas toujours au rendez-vous. En général, les producteurs obtiennent entre 20 et 25 tonnes à l'hectare, tandis que ceux de l'agrobusiness atteignent 100 tonnes. À cette réalité s'ajoute le manque d'organisation des acteurs de la filière.

Des solutions possibles

Dans une dynamique d'autosuffisance alimentaire, les acteurs sénégalais ne comptent pas baisser les bras malgré l'ampleur des défis. La mise en place de sociétés coopératives au sein des ministères de l'Agriculture et du Commerce devrait contribuer à surmonter ces difficultés. Selon le patron de l'ARM, celles-ci aideront les producteurs tant dans la commercialisation que dans la recherche de financement, à l'image de ce qui se fait dans les pays développés, où la grande distribution est gérée par des sociétés coopératives. Pour soutenir la production locale, le gouvernement pourrait envisager des mesures réglementaires permettant d'aider les acteurs à surmonter les différentes contraintes. Déjà, pour plusieurs observateurs, il serait bénéfique que les camions gros porteurs en provenance du Maroc déchargent leur production au marché d'intérêt national, afin d'assurer un meilleur contrôle du marché. De plus, les marchés secondaires pourraient être transformés en marchés d'éclatement, permettant ainsi aux gros porteurs d'y recevoir leurs clients.



► Par Yao Noël

Justice et business...

L'anecdote est la suivante et date déjà de quelques années : au Nigeria, précisément à Lagos, un investisseur étranger, se sentant floué par un partenaire local, se décide de saisir les tribunaux nigérians afin d'obtenir justice. Mais mal lui en a pris, car cet étranger qui, sans doute, «a beau avoir de très gros yeux mais il ne peut rien voir», ainsi qu'on le dit en Afrique occidentale, a dû déchanter face à la corruption et l'inefficacité de la «justice» nigériane. En conséquence, dès le lendemain, ce gros investisseur a plié bagages avec ses amis en jurant de ne plus jamais revenir dans «ce pays de merde», comme dirait, quelques années plus tard, Donald Trump à propos de certains pays d'Afrique et des Caraïbes. Voilà pour la petite histoire. Voilà comment, dans un pays, une justice qui n'est pas juste et est pourrie, corrompue et inefficace, peut être toxique et chasser les investisseurs et leurs investissements des pays concernés. Une justice véritablement juste, capable de rassurer l'investisseur quant à la garantie de ses biens, placements et avoirs en cas de conflit avec un partenaire local, fut-il le fils, le frère ou la sœur du Président de ce pays, promeut les investissements, la stabilité et la sécurité des affaires et du business.

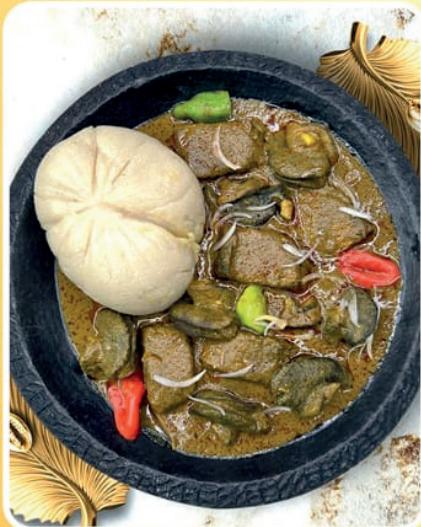
Bien sûr, il y a le cadre macroéconomique général, mais il y a aussi et surtout l'environnement politique qui impacte sérieusement le fonctionnement judiciaire et l'indépendance, l'intégrité de la justice et des juges. Le choix que fait un investisseur étranger d'investir dans tel pays plutôt que dans tel autre, dépend et repose, en grande partie, sur la garantie qu'il a ou espère, en cas de difficultés, de pouvoir récupérer son argent et ses moyens financiers et matériels engloutis dans son affaire. À l'heure où la compétition internationale se fait rude, forte et impitoyable, nos pays africains devraient, prioritairement, s'efforcer à asseoir un appareil judiciaire sérieux, performant et compétitif afin de garantir une vie des affaires moins sinistre et moins opaque, dans l'intérêt du business et de son bon développement sur le continent. C'est dans l'optique de lutter contre ces dysfonctionnements et aléas juridiques et judiciaires qu'a été créée, au niveau de l'Organisation pour l'harmonisation

en Afrique du droit des affaires (OHADA), la Cour commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) et l'École Régionale Supérieure de la Magistrature (ERSUMA). Leur mission est triple : Élaborer, pour les États-membres, un droit des affaires harmonisé, simple et adapté à l'environnement des entreprises. Rationaliser le règlement des différends commerciaux d'affaires par la promotion d'une justice indépendante et diligente, avec des procédures appropriées, ainsi que la promotion de l'arbitrage et d'autres modes alternatifs de règlement des litiges. Assurer une formation adéquate des personnels juridiques, judiciaires et des acteurs économiques, puis promouvoir la recherche en droit des affaires et en droit OHADA. Grâce à cet arsenal juridico-institutionnel, les concepteurs espèrent corriger, voire éradiquer, toutes les conséquences et incidences nocives d'une mauvaise administration de la justice, la compétitivité et même la pérennité des entreprises, ainsi que sur la viabilité des investissements. Une justice efficace et équitable est un élément crucial du développement économique et du rayonnement de nos pays.



SAVEURS DU BÉNIN

*Une Variété de
plats africains
et béninois*



PLATS : IGNAME PILÉE - AKASSA - RIZ - PÂTE NOIRE - PÂTE ROUGE

SAUCES : TOMATE - GBOMAN TINDAN (LÉGUMES) - BLOCOTO - ARACHIDE

+ DES BUFFETS PÉRIODIQUES AVEC DES MENUS SPÉCIAUX

**MANGEZ
LOCAL**

**MANGEZ
SAIN**

+229 64 64 64 67
+229 97 54 22 44

Saveurs du Bénin
(Cotonou, Axe Etoile-Carrefour Cossi)

LES TALKS IMPACT BUSINESS

THÈME :

L'endettement des pays africains :
Entre exigences, réalités et perspectives



17 février 2025
17h (T.U)



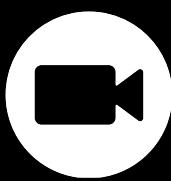
Inès MPO

Expertise en Communication,
Présentatrice, Productrice TV
Modératrice

Invité

Stanislas ZÉZÉ

Président Directeur Général de l'Agence
de notation financière Bloomfield



Lien pour participer sur Zoom :

<https://kloo.me/talks-mib-fev25>